



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012
(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)**

RAPPORT SUR LES MIGRATIONS



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA
Rédacteurs
Soumana ISSIFOU, cadre BCR/INS Soli AMADOU, Ministère de l'Intérieur

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	V
AVANT-PROPOS	VI
RESUME EXECUTIF.....	VIII
PRINCIPAUX INDICATEURS	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE-I : DEFINITION DES CONCEPTS ET METHODOLOGIE	4
1.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS	4
1.1.1. MIGRATION	4
1.1.2. MIGRANT.....	4
1.1.3. NON-MIGRANT.....	5
1.1.4. MIGRANT DE RETOUR	5
1.1.5. SÉDENTAIRE.....	5
1.1.6. MÉNAGE ORDINAIRE	5
1.1.7. RÉSIDENT.....	5
1.1.8. RÉSIDENT PRÉSENT.....	5
1.1.9. RÉSIDENT ABSENT	6
1.1.10. VISITEUR	6
1.2 EVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	6
1.2.1. EVALUATION INTERNE.....	6
1.2.2. EVALUATION EXTERNE	7
1.2.3. AVANTAGE ET LIMITES DE L'ÉTUDE	8
1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE	8
1.3.1. LIEU DE NAISSANCE.....	8
1.3.2. LIEU DE RÉSIDENCE ACTUELLE	9
1.3.3. DERNIÈRE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE	9
1.3.4. DURÉE DANS LA RÉSIDENCE ACTUELLE :	9
CHAPITRE-II : REVUE DE LA LITTÉRATURE	12
CHAPITRE-III : BILAN MIGRATOIRE	16
3.1 DONNEES GLOBALES SUR LA MIGRATION.....	16
3.1.1 IMPORTANCE DES MIGRATIONS	16
3.1.2 TYPOLOGIE DES MIGRANTS.....	17
3.1.3 MIGRATION RÉCENTE.....	21
CHAPITRE-IV : MIGRATIONS INTERNES INTERREGIONALES	22
4.1 MIGRATION DURÉE DE VIE INTERRÉGIONALE	22
4.2 MIGRATION DE SUBSISTANCE INTERRÉGIONALE.....	24
4.3 INDICES DE MIGRATIONS INTERNES INTERRÉGIONALES.....	28
4.3.1. INDICE DE SORTIE DE LA RÉGION	28
4.3.2. INDICE D'ENTRÉE DE LA RÉGION :	29
4.3.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION.....	29
CHAPITRE-V : MIGRATIONS INTERNES INTRA-REGIONALES	31
5.1 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION D'AGADEZ	31
5.1.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE D'AGADEZ.....	31
5.1.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE D'AGADEZ.....	32
5.1.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION D'AGADEZ	32
5.2 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE DIFFA.....	33
5.2.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE DIFFA.....	33
5.2.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE DIFFA.....	34
5.2.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE DIFFA	34
5.3 MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALE DE DOSSO	34
5.3.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE	35
5.3.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE DOSSO	35

5.3.3.	MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION	36
5.4	MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALE DE MARADI	36
5.4.1.	MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE MARADI	37
5.4.2.	MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE MARADI	37
5.4.3.	MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE MARADI	38
5.5	MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALE DE TAHOUA	38
5.5.1.	MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE TAHOUA	38
5.5.2.	MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE TAHOUA	39
5.5.3.	MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE TAHOUA	41
5.6	MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE TILLABERI	42
5.7	MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE ZINDER	46
CHAPITRE-VI : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES MIGRANTS ET NON-MIGRANTS		51
6.1	STRUCTURE PAR ÂGE SELON LE SEXE	51
6.2	ETAT MATRIMONIAL	54
6.3	SITUATION D'ACTIVITE	54
CHAPITRE-VII : MIGRATION INTERNATIONALE.....		56
7.1	STRUCTURE PAR ÂGE SELON LE SEXE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX.....	56
7.2	REGION DE RESIDENCE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX	57
7.3	OCCUPATIONS PRINCIPALES DES MIGRANTS INTERNATIONAUX.....	59
CONCLUSION GENERALE		60
BIBLIOGRAPHIE		61

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LISTE DES INDICATEURS DE LA MIGRATION	10
TABLEAU 2 : DONNEES GLOBALES SUR LA MIGRATION	17
TABLEAU 3 : TYPOLOGIE DES MIGRANTS	18
TABLEAU 5 : MIGRATION INTERREGIONALE DUREE DE VIE.....	22
TABLEAU 6 : MIGRATION INTERREGIONALE DE SUBSISTANCE.....	25
TABLEAU 7 : INDICE DE SORTIE PAR REGION.....	28
TABLEAU 8 : INDICE D'ENTREE	29
TABLEAU 9 : SOLDE MIGRATOIRE	30
TABLEAU 10 : MIGRATION DUREE DE VIE D'AGADEZ	32
TABLEAU 11 : MIGRATION DE SUBSISTANCE	32
TABLEAU 12 : SOLDE MIGRATOIRE DE LA REGION D'AGADEZ	33
TABLEAU 13 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE DIFFA.....	33
TABLEAU 14 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE DIFFA.....	34
TABLEAU 15 : SOLDE MIGRATOIRE DE LA REGION DE DIFFA.....	34
TABLEAU 16 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE DOSSO	35
TABLEAU 17 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE DOSSO	36
TABLEAU 18 : SOLDE MIGRATION DE LA REGION DE DOSSO	36
TABLEAU 19 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE MARADI.....	37
TABLEAU 20 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE MARADI	37
TABLEAU 21 : SOLDE MIGRATOIRE DE LA REGION DE MARADI.....	38
TABLEAU 22 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE TAHOUA.....	39
TABLEAU 23 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE TAHOUA	40
TABLEAU 24 : MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR DE TAHOUA.....	41
TABLEAU 25 : SOLDE MIGRATOIRE DE LA REGION DE TAHOUA	42
TABLEAU 26 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE TILLABERY	43
TABLEAU 27 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE TILLABERI	44
TABLEAU 28 : MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR DE TILLABERI	45
TABLEAU 29 : SOLDE MIGRATOIRE DE LA REGION DE TILLABERY	46
TABLEAU 30 : MIGRATION DUREE DE VIE DE LA REGION DE ZINDER	47
TABLEAU 31 : MIGRATION DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE ZINDER.....	48
TABLEAU 32: MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR	49
TABLEAU 33 : SOLDE MIGRATOIRE	50
TABLEAU 34 : REPARTITION DE LA POPULATION SEDENTAIRE PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....	52
TABLEAU 35 : REPARTITION DE LA POPULATION SEDENTAIRE PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....	56
TABLEAU 36 : REPARTITION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX PAR REGION DE RESIDENCE	58
TABLEAU 37 : REPARTITION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX PAR ACTIVITE ECONOMIQUE.....	59

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : TENDANCE DU RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE DES MIGRANTS	7
GRAPHIQUE 2 : EVALUATION EXTERNE DES DONNEES SUR LA MIGRATION.....	7
GRAPHIQUE 3 : STATUT MIGRATOIRE INTERNE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	18
GRAPHIQUE 4 : STATUT MIGRATOIRE INTERNATIONALE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	19
GRAPHIQUE 5 : REPARATION SPATIALE DES MIGRANTS	20
GRAPHIQUE 6 : PROPORTION DES MIGRANTS RECENTS PAR REGION	21
GRAPHIQUE 7 : REPARTITION DES MIGRANTS DUREE DE VIE PAR REGION DE NAISSANCE	23
GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES PERSONNES NEES A L'ETRANGER PAR REGION DE RESIDENCE	24
GRAPHIQUE 9: REPARTITION DES MIGRANTS SUBSISTANTS PAR REGION DE RESIDENCE ANTERIEURE.....	26
GRAPHIQUE 10 : REPARTITION DES MIGRANTS SUBSISTANTS PAR REGION DE RESIDENCE ACTUELLE.....	27
GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES MIGRANTS DE RETOURS PAR REGION.....	27
GRAPHIQUE 12 : PYRAMIDE DES AGES ET RAPPORT DE MASCULINITE.....	53
GRAPHIQUE 13 : REPARTITION DE LA POPULATION SEDENTAIRE PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL.	54
GRAPHIQUE 14 : REPARTITION DE LA POPULATION SEDENTAIRE AGEE DE 3 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE STATUT MIGRATOIRE ET LE SEXE	55

AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Niger vient de réaliser du 10 au 24 décembre 2012, son quatrième (4ième) recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation, le Plan de Développement Economique et Social (PDES), le Plan de Développement Sanitaire (PDS), la Politique Nationale de Population (PNP), ce 4ième RGP/H vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Plusieurs raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement en 2012 découlent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société nigérienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4ième RGP/H_2012. Pour parachever le processus, l'INS met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGP/H_2012. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger, mais aussi de l'Union Européenne, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous remercions également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions Régionales de l'INS, des services déconcentrés de l'Etat, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

LISTE DES ABREVIATIONS

BCR : Bureau Central du Recensement ;

BM : Banque Mondiale ;

COMINAK : Compagnie Minière d'Akouta ;

DST : Direction de la Surveillance du Territoire ;

ENAMI : Enquête Nationale sur la Migration ;

ENMU : Enquête Nigérienne sur la Migration et l'Urbanisation ;

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations ;

PDES : Plan de Développement Economique et Social ;

PCSRD/MP/PF/PE : Président du Conseil Suprême pour la Réconciliation et la Démocratie / Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ;

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

REMUAO : Réseau d'Enquête sur la Migration et l'Urbanisme en Afrique de l'Ouest ;

RENALOC : Répertoire National des Localités

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

SNDS : Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ;

SOMAIR : Société des Mines de l'Air ;

SONICHAR : Société Nigérienne du Charbon ;

UE : Union Européenne ;

UNICEF : Agence des Nations Unies pour l'Enfance

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population.

RESUME EXECUTIF

L'étude de la mobilité spatiale de la population a toujours été l'objet d'analyse voire un thème prioritaire à l'issue des recensements généraux de la population et de l'habitat. Les variables clés telles que le lieu de naissance, de résidence actuelle et de la dernière résidence antérieure font partie des informations de routines collectées lors de ces opérations. Le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Niger a saisi la migration au niveau départemental. Seul le changement de résidence entre les départements est considéré comme migration à l'intérieur du pays. Afin de cerner les migrations interrégionales, seuls les déplacements entre régions sont considérés.

Néanmoins, le stock des migrants au niveau national est le cumul des individus ayant changé de départements de résidence au moins une fois dans leur vie. Il regroupe à la fois les migrants « durée de vie » (c'est à dire qui sont toujours en migration) et les migrants de retour (c'est-à-dire qui sont revenus de leurs migrations). Les non-migrants étant les personnes n'ayant jamais quitté leurs départements de naissance pour une durée d'au moins six(6) mois.

Au terme de l'analyse, on retient d'importants échanges migratoires entre les départements d'une part et entre les régions et avec l'extérieur du pays d'autre part. L'importance des migrations s'élève à 11,9% au sein de la population nigérienne en 2012. Elle est de 13,15% chez les hommes et 10,73% chez les femmes. Ainsi, trois types des régions se dégagent : les régions à forte migration où l'on retrouve un stock important des migrants (Niamey et Agadez), les régions à faible migration où l'on retrouve moins des migrants (Diffa, Zinder et Maradi) et les régions intermédiaires (Tahoua, Tillabéri et Dosso).

Ces échanges, posent un problème de développement puisque les chefs-lieux des régions sont devenus des pôles d'attraction au dépend des autres départements du pays. Bien plus, pendant longtemps les régions de Niamey, d'Agadez et dans une moindre mesure celle de Diffa enregistraient des soldes migratoires positifs contrairement aux autres régions du pays.

Plus encore, la population migrante est trop jeune et se dirige vers le reste du monde. Cette migration, aussi bien interne qu'internationale, constitue une stratégie de survie pour les ménages car les migrants restent attachés à leurs lieux de départ ; en témoigne l'effectif des migrants de retour. Des actions de développement doivent être mises en place afin de contenir les difficultés des populations, de tirer profits des compétences et apports des migrants pour un développement harmonieux au bénéfice de tous. Cela pourrait être possible avec une politique migratoire globale axée sur le Plan de Développement Economique et Social (PDES).

PRINCIPAUX INDICATEURS

MIGRATIONS INTERNES				
Population résidente				
Hommes		8 298 391		
Femmes		8 433 538		
Ensemble		16 731 929		
Effectif de la population migrante				
Hommes		1 091 148		
Femmes		905 016		
Ensemble		1 996 164		
Rapport de masculinité de la population migrante		120,5%		
Effectif des migrants « durée de vie »				
Hommes		600 347		
Femmes		643 149		
Ensemble		1 243 496		
Effectifs des migrants de retours				
Hommes		490 801		
Femmes		261 867		
Ensemble		752 668		
Importance des migrations				
Hommes		13,1%		
Femmes		10,7%		
Ensemble		11,9%		
Incidence des migrations (%)				
Hommes		7,2%		
Femmes		7,6%		
Ensemble		7,4%		
Intensité des migrations (%)				
Hommes		55%		
Femmes		71%		
Ensemble		62,2%		
Solde migratoire dans une unité administrative				
	Entrants	Sortants	Solde brute	Solde nette
AGADEZ	63263	28996	92259	34267
DIFFA	24473	16412	40885	8061
DOSSO	73886	116878	190764	-42992
MARADI	73042	73481	146523	-439
TAHOUA	67872	73002	140874	-5130
TILLABERI	83489	152981	236470	-69492
ZINDER	50758	70422	121180	-19664
NIAMEY	335815	72643	408458	263172
Indice migratoire dans une entité administrative				
	Sortie	Entrée	Rétention	Efficacité

AGADEZ	8	16	92	37,14
DIFFA	3	5	97	19,72
DOSSO	6	4	94	-22,54
MARADI	2	2	98	-0,30
TAHOUA	2	2	98	-3,64
TILLABERI	6	3	94	-29,39
ZINDER	2	1	98	-16,23
NIAMEY	10	35	90	64,43
MIGRATIONS INTERNATIONNALES				
Effectif de la population étrangère				
hommes	60 622			
femmes	63 264			
Ensemble	123 886			
rapport de masculinité de la population étrangère	95,8%			

INTRODUCTION

Partie intégrante de l'histoire de l'humanité, la migration a été pendant longtemps le moyen d'importants échanges commerciaux et culturels, surtout avec le développement du commerce transsaharien suite à la poussée islamique en Afrique noire. Ainsi, le développement des grandes villes (Lagos, Accra, Abidjan, Dakar) en Afrique de l'Ouest durant les années soixante a également provoqué au Niger, un important mouvement de population en direction de ces villes.

Le phénomène de la migration est au centre des grands enjeux du XXIème siècle, en témoigne l'intensité de l'agenda international sur la question. En effet, on assiste à une multiplication des rencontres de haut niveau sanctionnées par d'importantes résolutions¹ qui ont mis l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale en réponse à la migration. La tenue du sommet mondial sur la migration internationale et le développement à New York en septembre 2006, marque un tournant décisif dans la prise en compte de la migration dans les stratégies, politiques, et programmes de développement.

C'est ainsi que depuis 2007, un forum mondial sur la migration et le développement se tient tous les ans. Faut-il souligner aussi le Processus de Rabat(Maroc) comme cadre de concertation en matière de migration, qui organise périodiquement des Conférences Ministérielles Euro-Africaines sur la migration et le développement et dont la plus récente tenue à Rome/Italie le 27 novembre 2014, a adopté une déclaration et son annexe, le programme de Rome.

Des études² menées montrent ces dernières années, une amplification des flux migratoires avec une diversification de lieux de départs, de destinations et de transits en direction de la Côte, du Maghreb voire de l'Europe Occidentale.

Cette nouvelle recomposition des migrations couplées aux recrudescences de sécheresses liées au changement climatique causent régulièrement des crises alimentaires sévères. Elles occasionnent d'une part des déplacements massifs des ruraux vers les centres urbains et d'autre part des perspectives

¹ Résolutions des sessions de l'Assemblée des Nations Unies 49/127 du 19 décembre 1994, 50/123 du 20 décembre 1995, 54/212 du 22 décembre 1999 et 56/203 du 21 décembre 2001 sur les migrations internationales et le développement.

² HAROUNA MOUKAILA, Migration au Niger : état des lieux, enjeux et perspectives, 2009,rapport REMUAO

économiques prometteuses dont l'extraction minière qui attirent les bras valides vers les sites miniers.

Sur le plan politique, faudrait-il souligner des crises institutionnelles récurrentes de certains pays limitrophes qui sont à l'origine de l'afflux massif de réfugiés et retournés au Niger. Il paraît opportun de s'interroger sur l'ampleur de ce phénomène, son évolution dans le temps, sa répartition géographique et démographique afin de le circonscrire aux divers défis qu'il pose.

Dorés et déjà sur le plan démographique, le Niger se particularise par une forte augmentation de sa population. De l'indépendance à ce jour, la population nigérienne passe de 2 876 000 habitants en 1960 à 5 102 999 habitants en 1977 à 7 251 626 habitants en 1988 à 11 060 291 habitants en 2001 puis à 17 138 707 habitants en 2012. En 2001, le taux de croissance inter censitaire était de 3,3% avant d'atteindre 3,9% en 2012. Ce dernier est l'un des plus élevés au monde.

Cette forte croissance démographique s'opère dans un contexte économique très contraignant laissant une frange importante de la population en dessous du seuil minimum tolérable de la pauvreté soit 60 % de la population en 2008. Cette situation de pauvreté est à n'en point douter favorable aux migrations vers d'autres régions ou pays et offre plus de possibilités d'embauche et de meilleures conditions de vie.

Cependant, en 2012, le Niger s'est doté d'un Programme de Développement Economique et Social (PDES) prenant en compte tous les aspects liés au développement conséquemment sur la migration.

Déjà en 1992, le gouvernement nigérien a inclus dans la Déclaration de Politique Nationale de Population(DPNP)³, deux objectifs relatifs à ce phénomène qui sont :

- 1) *Assurer une répartition spatiale optimale ;*
- 2) *Assurer un meilleur suivi des émigrés.*

Eu égard à ce qui précède, il s'avère nécessaire de produire des informations relatives au statut et aux flux migratoires à partir des données du recensement.

Pour se faire, cette étude se fixe comme objectif principal une analyse descriptive du phénomène dans l'optique de concevoir une base de données migratoires qui servira de base aux décideurs et chercheurs dans leurs planifications. Ainsi, la présente analyse s'articule autour de sept (7) chapitres.

³ La DGPP de 2007 n'a pas été explicite par rapport aux migrations

Le premier chapitre porte sur la définition des concepts et la démarche méthodologique. Le deuxième chapitre concerne la revue de la littérature. Le troisième chapitre passe en revue le bilan migratoire. Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse des migrations internes interrégionales. Le cinquième chapitre aborde les migrations internes intra-régionales. Le sixième chapitre concerne les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants et non-migrants et enfin, le septième chapitre porte sur la migration internationale.

CHAPITRE-I : DEFINITION DES CONCEPTS ET METHODOLOGIE

L'étude des migrations ne saurait se réaliser sans une méthodologie claire et sans équivoque. Alors, il s'agit dans ce chapitre de préciser la démarche de l'analyse. On définira d'abord les concepts relatifs à la migration en passant par une évaluation de la qualité des données et enfin une présentation de la méthodologie. L'analyse de la thématique est basée sur les variables relatives à la résidence et au lieu de naissance. Le concept de migration est alors intimement lié à celui de la résidence. Il convient donc pour une bonne compréhension des concepts, de définir d'abord la notion de migration.

1.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS

1.1.1. MIGRATION

Le glossaire de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), définit la migration ou mouvement migratoire comme le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

Selon le dictionnaire démographique multilingue, la migration est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée.

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et l'extérieur en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

1.1.2. MIGRANT

Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille.

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

1.1.3. NON-MIGRANT

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure.

1.1.4. MIGRANT DE RETOUR

C'est un individu dont le lieu de résidence actuelle est égal au lieu de naissance et est différent du lieu de résidence antérieure.

1.1.5. SÉDENTAIRE

Le sédentarisme est le mode de vie du ménage et donc des membres du ménage. Un sédentaire est une personne qui reste ordinairement dans une résidence ou une habitation fixe. Cette analyse repose sur la population sédentaire des ménages ordinaires.

1.1.6. MÉNAGE ORDINAIRE

Est ménage ordinaire, tout ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement dans un même logement ou pas, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage. Des cas particuliers des ménages ordinaires ont été identifiés et pris en compte lors du dénombrement. D'autres formes de ménages existent tels que les ménages collectifs et les sans-abris. Cependant, cette analyse ne porte que sur les personnes des ménages ordinaires. L'analyse de la migration à partir des données du recensement est basée sur les variables relatives à la résidence et au lieu de naissance. Le concept de migration est alors intimement lié à celui de la résidence. Il convient donc pour une bonne compréhension des concepts, de définir d'abord la notion de résidence.

1.1.7. RÉSIDENT

Est considérée comme résident toute personne, présente physiquement ou non lors du passage de l'agent recenseur, qui vit habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois ou qui est là depuis moins de 6 mois et qui a l'intention d'y rester pour une durée totale d'au moins 6 mois depuis son arrivée dans le ménage.

1.1.8. RÉSIDENT PRÉSENT

C'est toute personne qui réside habituellement dans le ménage et qui y a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur. Les personnes

n'ayant pas passé la nuit précédente pour des raisons professionnelles (les médecins et assimilés, etc.) sont considérées comme résidents présents.

1.1.9. RÉSIDENT ABSENT

C'est toute personne vivant habituellement dans le ménage, qui est absente depuis moins de 6 mois et qui a l'intention d'y revenir avant l'expiration de 6 mois.

1.1.10. VISITEUR

C'est toute personne ayant passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage, qui a fait moins de 6 mois et n'a pas l'intention de passer 6 mois dans le ménage. Les visiteurs ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

1.2 EVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

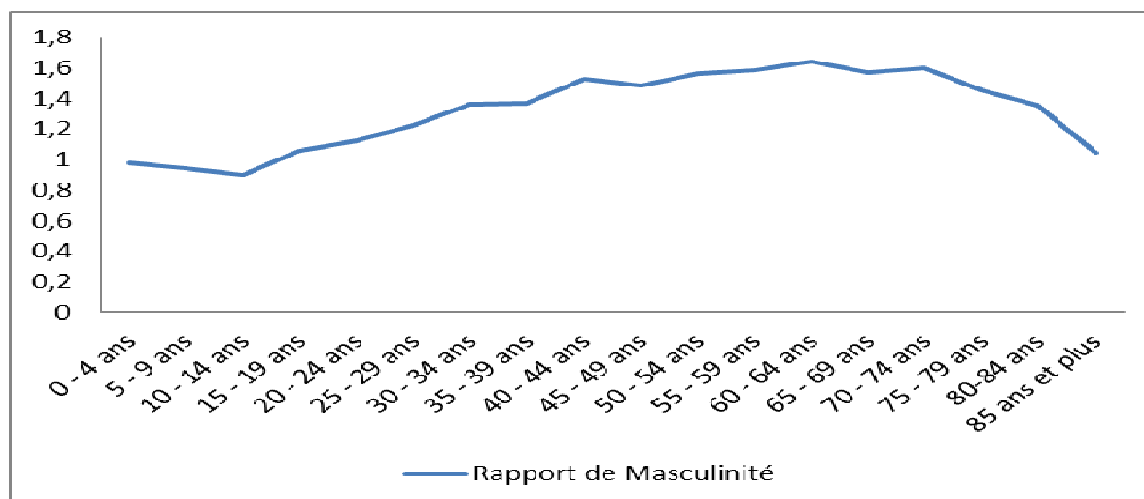
L'évaluation de la qualité des données sur la migration se fait d'une part sur l'analyse des taux des non-réponses et du rapport de masculinité des migrants et d'autre part sur l'examen des avantages et limites de la méthode de mesure de la migration dans le cadre du recensement.

1.2.1. EVALUATION INTERNE

Taux de « Non réponse » : si ce taux est inférieur à 5% pour les variables fondamentales dans l'analyse de la migration, alors les données seraient d'une qualité acceptable. Dans le cas contraire, on doit émettre des réserves quant à leur fiabilité. Les variables clés de l'analyse de la migration à partir des données du recensement demeurent le lieu de naissance et la dernière résidence antérieure. Pour ces variables, le taux de non réponse s'élève respectivement à 0,2% et 3% rendant les données exploitables au regard de cet indicateur.

Selon l'analyse de la courbe du rapport de masculinité par âge des migrants en temps normale, l'allure de la courbe de masculinité est en faveur du sexe masculin. Cependant les plages d'âges, de 0 à 14 ans, les flux migratoires sont sensiblement égaux car en général il s'agit des parents qui migrent avec leurs enfants. Au-delà de cette tranche d'âge, les hommes ont une forte propension à migrer comparativement aux femmes jusqu'à la limite d'âge actif avant de tendre vers la sédentarisation. Toutefois, l'allure de la courbe de rapport de masculinité des migrants est liée au contexte du fait de la dynamique de la migration dans le temps et dans l'espace.

Graphique 1 : Tendance du rapport de masculinité par âge des migrants

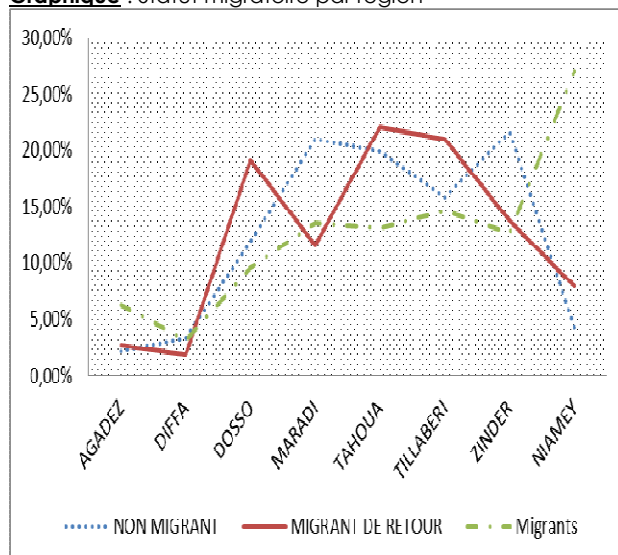


1.2.2. EVALUATION EXTERNE

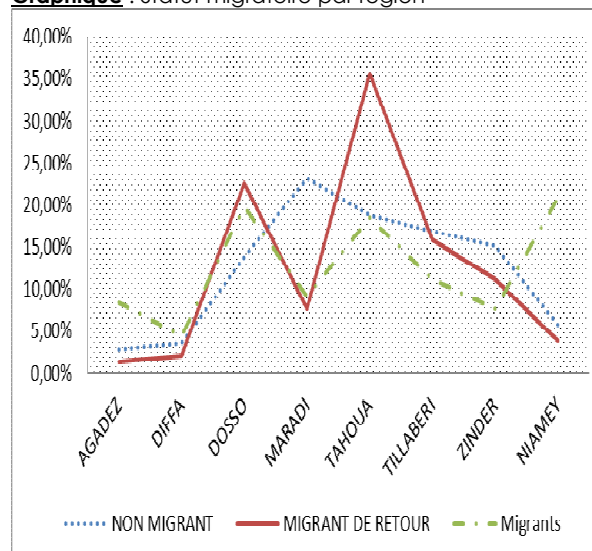
L'évaluation externe consiste en une comparaison des données du RGP/H-2012 sur la migration aux données de l'Enquête Nationale sur la Migration ENAMI/2011. Le rapprochement de ces deux graphiques ci-dessous montre une similitude de l'allure des courbes à des petites différences près. Aussi bien l'ENAMI que le RGP/H 2012 indiquent une faible migration à Agadez et Diffa et un important mouvement migratoire pour les régions de Dosso, Tahoua et Tillabéri. Niamey se particularise par un flux massif des migrants. Ainsi, l'évaluation externe confirme la qualité de données du RGP/H 2012 relativement à la migration.

Graphique 2 : Evaluation externe des données sur la migration

Graphique : Statut migratoire par région



Graphique : Statut migratoire par région



Source : ENAMI-2011

1.2.3. AVANTAGE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

L'avantage de cette analyse est de fournir des informations exhaustives et pertinentes relatives aux migrations de l'ensemble de la population sédentaire sur l'étendue du territoire. Seul le recensement peut permettre une analyse aussi désagrégée de la migration. Il demeure une des sources les plus utilisées pour l'étude de la migration. Les questions sur le lieu de naissance, la résidence antérieure et la durée dans la résidence au moment du recensement constituent les principales variables pour l'analyse de la migration même si elles présentent des limites qu'il convient de notifier.

La limite de cette analyse à partir de ces variables réside dans le fait que les données du recensement ne permettent de capter en réalité que les stocks de migrants au lieu des migrations, entraînant de facto une sous-estimation du phénomène. En effet, il est évident qu'entre le lieu de naissance et la résidence actuelle, des individus peuvent avoir effectuées plusieurs migrations. A partir du RGP/H 2012, seule la dernière est saisie. Par ailleurs, au niveau national, le solde migratoire n'est pas calculable.

A cela s'ajoute le biais introduit par la dynamique des découpages administratifs car cela peut changer le lieu de naissance à une personne alors que celle-ci peut n'avoir jamais migré depuis sa naissance (Richard Dackam, 2014).

1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

L'analyse de la migration est essentiellement descriptive avec des éléments d'explication chaque fois que possible. Des graphiques et cartes sont d'usage pour mieux visualiser le phénomène à travers les régions du pays. L'analyse est faite au niveau national, régional et département. Cette analyse est basée sur les données collectées lors du RGP/H- 2012 à partir de quatre (4) variables opératoires.

1.3.1. LIEU DE NAISSANCE

Cette variable correspond à la division administrative où le recensé est né, ou le pays de naissance pour les personnes nées à l'étranger. Dans le cas du RGP/H-2012, il s'agit du département ou ville pour les personnes nées au Niger ; et du pays de naissance pour celles nées dans un autre pays.

Le lieu de naissance permet de repartir la population résidente sédentaire en " natifs" et en "non natifs". Les natifs dont les lieux de résidence actuels diffèrent de leurs lieux de naissance sont des" migrants durée de vie".

1.3.2. LIEU DE RÉSIDENCE ACTUELLE

Il correspond à la variable d'identification du ménage c'est-à-dire le département ou ville. Il désigne, en principe, le lieu géographique où la personne réside habituellement (y réside depuis plus de 6 mois ou y résidera pour plus de 6 mois)

Il représente dans l'analyse des migrations, le lieu de destination des migrants dans le pays.

Son croisement avec la variable "lieu de naissance" permet de déterminer les "migrants durée de vie" qui représentent les individus dont le lieu de naissance est différent du lieu de résidence actuel.

Cette variable est également utilisée pour capter les dernières migrations à travers sa comparaison avec la variable "dernière résidence antérieure".

1.3.3. DERNIÈRE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

La dernière résidence antérieure correspond à la petite ou la grande division administrative, ou bien le pays étranger, où la personne recensée habitait juste avant de s'installer dans la division administrative où elle réside actuellement. Dans le cadre du RGP/H-2012, Il s'agit ici aussi du département ou ville pour les autochtones ; et pour les étrangers et migrants internationaux de retour, du pays de naissance où la personne a résidé il y a au moins 6 mois avant de s'installer là où elle est actuellement.

Le croisement de cette variable avec le lieu de résidence actuel permet d'analyser la migration de subsistance. Ces migrants sont les individus dont le lieu de résidence antérieure est différent du lieu de résidence actuelle.

1.3.4. DURÉE DANS LA RÉSIDENCE ACTUELLE :

Cette variable donne le nombre d'années passées dans la résidence actuelle. Elle donne une indication sur l'époque de la dernière migration. Elle donne ainsi une information sur l'ancienneté de la migration. Cette question permet de regrouper les migrants selon l'ancienneté de la résidence. Ainsi, on peut définir comme "migrants récents" les individus dont la durée de résidence est au plus de 12 mois.

Le croisement de ces trois premières variables (lieu de naissance, lieu de résidence habituelle, dernière résidence antérieure), permet d'élaborer pour les besoins de l'analyse, la variable « statut migratoire des résidents, qui répartit la population en migrants et non migrants afin de renseigner un certain nombre d'indicateurs.

Tableau 1: Liste des indicateurs de la migration

N°	INDICATEURS	NIVEAU GEOGRAPHIQUE DE PRODUCTION	DEFINITION
MIGRATIONS INTERNES			
1	Effectif de la population migrante	Pays, Région, Département	Ensemble de personnes recensées dans un département différent du département de naissance (migration durée de vie) ou du département de résidence antérieure (migration récente) (par sexe et milieu de résidence)
2	Rapport de masculinité de la population migrante	Pays, Région, Département	Nombre total des migrants de sexe masculin rapporté au nombre total de migrants de sexe féminin en %.
3	Nombre total des entrées dans une unité administrative	Pays, Région, Département	Nombre de personnes dénombrées dans l'unité administrative mais provenant d'autres unités (ou d'autres pays) par sexe.
4	Nombre total des sorties dans une unité administrative	Pays, Région, Département	Nombre de personnes dénombrées dans d'autres unités administratives provenant de l'unité administrative considérée.
5	Indice d'entrée	Région, Département	Nombre total des entrées rapporté à la population résidente totale de l'unité administrative considérée.
6	Indice de sortie	Région, Département	Nombre total de personnes nées dans l'unité considérée et recensées ailleurs rapporté à la population totale de l'unité administrative considérée.
7	Indice de rétention	Région, Département	Nombre de personnes non migrantes rapporté à l'effectif total des personnes nées dans l'unité administrative considérée.
8	Indice d'efficacité	Région, Département	Différence entre les entrées et les sorties rapportée à la somme des entrées et des sorties.
9	Nombre de migrants net ou solde migratoire	Région, Département	Différence entre le nombre de personnes entrées dans une entité administrative et le nombre de personnes sorties de la même entité.
10	Taux de migration nette	Pays, Région, Département	Rapport entre le nombre des migrants net et la population de l'entité considérée.
11	Age moyen des migrants	Pays, Région	Moyenne pondérée des âges par les effectifs des migrants à chaque âge (par sexe et milieu de résidence).
12	Age médian des migrants	Pays, Région	Age des migrants qui divise l'effectif en deux parties égales avant et après cet âge par sexe.
13	Effectifs de la population non migrante	Pays, Région, Département	Ensemble de personnes sédentaires recensées dans leur département de naissance et durée dans la résidence actuelle est égale à son âge
14	Poids démographique des	Pays, Région,	Nombre de migrant interne dans un lieu sur

	migrants internes dans lieu de résidence	Département	l'ensemble des migrants.
MIGRATIONS INTERNATIONALES			
20	Poids démographique des immigrants internationaux par pays ou groupes des pays de provenance.	Pays, Région.	Nombre d'immigrant international sur l'ensemble des immigrants internationaux
21	Effectif de la population étrangère	Pays, Région	l'ensemble des personnes n'ayant pas la nationalité nigérienne.
22	rapport de masculinité de la population étrangère	Pays, Région	Nombre total des étrangers de sexe masculin rapporté au nombre total d'étranger de sexe féminin en %.

En vue de caractériser la population migrante et non migrante, nous allons procéder à des analyses différentielles par le biais d'un certain nombre de variables de croisement à savoir l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la situation d'activité.

A l'issue de ce chapitre, on retient que même si les données de l'analyse de la migration sont de qualité acceptable, elles restent néanmoins descriptives et limitées. Elles ne permettent pas d'analyser la migration en profondeur d'une part et d'analyser le phénomène d'exode rural qui est très développé au Niger d'autre part.

CHAPITRE-II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

En 2011, avant la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Migration au Niger, les sources de données sur les migrations étaient limitées. En effet, l'essentielle des données proviennent des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGP-77, RGP/H-1988 et RGP/H-2001). Bien qu'ils ne permettent pas une analyse approfondie du phénomène des migrations, ces données des recensements constituent la principale source.

La deuxième source est constituée des données d'enquêtes notamment l'Enquête Nigérienne sur la Migration et l'Urbanisation (ENMU) réalisée en 1992-1993 par le REMUAO (Réseau d'Enquête sur la Migration et l'Urbanisme en Afrique de l'Ouest) et qui a fourni des données détaillées et diversifiées.

Les données administratives de routine collectées au niveau des structures de l'Etat notamment la DST représentent la troisième source de données sur les migrations au Niger.

Avant 2001, l'étude réalisée par le REMUAO sur la base des données de l'enquête ENMU a révélé une intensification des migrations au cours des 20 dernières années. Niamey et Agadez sont les principaux pôles de destination en plus Tahoua qui fournit le plus de migrants.

Le rapport définitif du RGP/H/2001 sur les migrations au Niger a confirmé l'importance des flux migratoires internes en direction de Niamey, Agadez auxquelles est venu s'ajouter Diffa. En outre, il a indiqué l'attraction de Niamey sur les migrants internationaux et le faible déplacement des femmes par rapport aux hommes. Bien que faible, les femmes en déplacement ont tendance à ne pas revenir à leur lieu d'origine.

A ce rapport, viennent s'ajouter deux importantes études menées l'une en 2009 et une toute récente en Juin 2014. Ces études constituent des sources d'information de référence sur les migrations au Niger. Il s'agit notamment du rapport intitulé « Migration au Niger : Profile National 2009 » réalisé par l'OIM-Niger, et du rapport de l'étude « les migrations au Niger : Etat des lieux, Enjeu et Perspectives » qui mettent en exergue une intensification des flux migratoires, une diversification des lieux de départs et de destinations, et l'Etude en vue de l'Elaboration de la Politique Nationale en matière de Migration au Niger. Ces études ont également relevé l'augmentation des migrations de transit et une ouverture des migrations vers le Maghreb, l'Union Européenne, l'Asie et l'Amérique du Nord. Enfin, il convient de signaler l'étude spécifique sur les migrations de transit intitulée « analyse de la situation de la migration de transit à partir du Niger vers le Maghreb et au-delà »,

réalisée par l'UNFPA en 2007. Cette étude donne un éclairage sur cette forme de migration contemporaine qui constitue un enjeu sécuritaire et de droit de l'homme pour le Niger.

Ainsi, faut-il rappeler que la question de la migration est intimement liée au développement, et doit intéresser à plus d'un titre les chercheurs et les autorités au plus haut niveau de toutes les nations, afin de mieux cerner, contextualiser et circonscrire les causes profondes et les effets y afférents. Dans les théories de la migration, plusieurs approches existent et donnent un aperçu global des motivations qui poussent les êtres humains à migrer. De ces approches, on peut noter :

Les approches micro-individuelles

Cette analyse est centrée sur l'individu et justifie la migration comme résultat d'un calcul individuel fondé sur les facteurs d'attraction (lieu de destination) et les facteurs de répulsion (lieu d'origine). La migration est donc un investissement qui augmente la productivité des ressources humaines et qui intervient après une analyse de coût-bénéfice (Larry Sjaastad, 1962 ; Stouffer, 1940 ; Everett Lee, 1966)⁴. Complétant le modèle de Lee, Todaro précise que ce ne sont pas tant les caractéristiques objectives que les perceptions individuelles des lieux d'origine et de destination qui provoquent la migration. Parmi les facteurs qui interviennent dans le processus migratoire, Lee mentionne les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination.

Les approches macro-structurelles

Ces approches prennent en compte des facteurs structurels dans l'analyse coût-bénéfice de la migration. C'est avec Akin Mabogunje (1970) qu'apparaît l'approche systémique. Son schéma analytique identifie de nombreux facteurs dont l'environnement économique, les préférences des consommateurs, le degré de développement industriel, la technologie, l'environnement social et les facteurs politiques. L'approche de Mabogunje permet d'appréhender la migration non plus comme un linéaire et unidirectionnel, mais comme un phénomène circulaire imbriqué dans un système de variables interdépendantes (Piché, 2013).

Pour approfondir l'approche systémique, Michael Burawoy (1976) introduit des facteurs politiques et structurels dans l'équation de la migration. Il repose sa

⁴ Victor Piché (2013) : Les théories de la migration

théorie sur le principe de la séparation géographique des fonctions de reproduction et d'entretien de la force de travail. La reproduction est assurée par la fécondité alors que l'entretien comprend tous les éléments du travail domestique, de même que la sécurité sociale et économique. Cette thèse se distingue des travaux de Claude Meillassoux (1975) qui ne tient pas compte des facteurs institutionnels dans son modèle explicatif de l'articulation des deux fonctions de productions. Ainsi, on conclut que les facteurs économiques ne peuvent pas imposer à eux seuls la séparation du migrant de sa famille ; ils doivent être soutenus par des structures coercitives (Piché, 2013).

Les réseaux migratoires

L'approche d'analyse de la migration au niveau du ménage et de la famille. Au-delà du capital humain, il existe aussi le capital des réseaux et de la parenté (Piché, 2013). A cet effet, Douglas Massey (1990) affirme : « ...je défends l'idée que les décisions de migrer sont prises conjointement par les membres de la famille au sein des ménages ; que les décisions des ménages sont influencées par les conditions socioéconomiques locales ; que les conditions locales sont à leur tour influencées par l'évolution des structures politiques, sociales et économiques aux niveaux national et international ». Massey a surtout développé le concept de la causalité cumulative de la migration. Ainsi, il affirme : « Chaque nouveau migrant élargit le réseau et réduit les risques liés à la migration pour toutes les personnes auxquelles il est lié ; il n'est alors presque plus risqué et coûteux de diversifier la répartition de la main-d'œuvre du ménage ».

Concernant les effets de la migration, il en existe plusieurs qui se particularisent entre les pays développés et ceux en développement. L'analyse des effets de la migration est très délicate et entre dans la complexité du concept de migration et développement. La plupart des recherches se sont focalisées sur les conséquences des migrations sur les lieux de destination en prêtant moins d'attention aux effets induits dans les zones d'émigration.

En s'intéressant aux effets économiques du niveau micro, la problématique est de considérer les liens entre les émigrants et les zones de départ à travers en matière de transferts monétaires. Ces envois de fonds sur l'économie rurale, par exemple, peuvent servir d'investissements productifs visant à développer et à diversifier l'agriculture ou à financer des activités non agricoles, à payer le logement ou l'éducation ou à soulager la misère de ceux qui restent dans les villages (Oberai et Manmohan, 1980). Ces auteurs affirment également que l'effet relatif des envois de fonds est plus grand sur les ménages les plus pauvres.

La littérature semble être hétérogène, car d'autres pensent que les transferts monétaires ne peuvent, à eux seuls, avoir un impact significatif sur le développement économique d'une région, s'il n'existe pas des possibilités réelles d'investissement dans les localités où vivent les ménages bénéficiaires. Si les ménages ne peuvent pas surmonter les obstacles structurels de développement (accès au crédit, confiances des institutions, politique migratoire favorables à l'investissement, etc.), les transferts monétaires ne pourront avoir d'effets significatifs sur le développement local et national (Piché, 2013).

Somme toute, d'importantes données sur les migrations existent même si elles restent moins exploitées. Cependant, elles sont d'une importance capitale puisqu'elles peuvent faire l'objet d'étude plus poussée afin d'éclairer davantage les autorités sur les enjeux de la migration. Ces recherches permettront de dégager les causes profondes et les effets de la migration afin de mettre en place des dispositifs d'équilibrage du développement des régions d'une part et de cadrage des transferts de Fonds, de biens et de compétences des migrants d'autre part.

CHAPITRE-III : BILAN MIGRATOIRE

Cette analyse de la migration au niveau national aborde d'abord la migration au sens large puis fait la distinction entre migration interne et migration internationale.

3.1 DONNEES GLOBALES SUR LA MIGRATION

L'analyse de la migration est basée sur la population résidente sédentaire vivant dans les ménages ordinaires, c'est-à-dire l'effectif total dénombré ôté de la population nomade, des personnes vivant dans les ménages collectifs et les sans-abris. Ainsi, la population cible de la migration se chiffre à 16 731 929 personnes. Cette population est catégorisée en fonction du statut migratoire des individus à savoir : les non migrants, les migrants durée de vie, les migrants subsistants et les migrants de retour. Il convient de retenir que les migrants durée de vie sont ceux recensés dans des lieux différents de leur lieu de naissance. Quant aux migrants subsistants, ils regroupent les migrants « de retour » et ceux « non de retour ». La population migrante est composée des migrants de retour et des migrants subsistants.

3.1.1 IMPORTANCE DES MIGRATIONS

En préambule de ce tableau ci-après, il est important de souligner que les effectifs des migrants sont des agrégats des effectifs régionaux. Il ressort de son analyse que près de 12% de la population sédentaire sont des migrants. Cette proportion était de 10,86% en 2001, ce qui montre une tendance à la hausse de la migration. De l'analyse différentielle selon le sexe, la migration masculine est plus importante puisque 13,15% des hommes sont concernés par le phénomène contre 10,73% chez les femmes. Du point de vue statistique, les chiffres montrent que les femmes ont tendance à migrer ces dernières années même si la proportion des hommes reste plus élevée. Cependant, les femmes ont tendance à rester dans leurs lieux de migration. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'on sait que d'une part, le mariage joue un rôle prépondérant dans le déplacement des femmes vers leurs foyers conjugaux et d'autre part le regroupement familial leur impose de suivre leurs partenaires dans leurs destinations. Mieux, le rapport de masculinité indique que les femmes retournent moins.

Tableau 2 : Données globales sur la migration

INDICATEURS DE REFERENCE	SEXE			RM	INDICE PARITE (%)
	MAS	FEM	ENS		
Population sédentaire	8 298 391	8 433 538	16 731 929		
Effectif des migrants	1091148	905 016	1 996 164	120,57%	
Effectif des migrants durés de vie	600 347	643 149	1 243 496	93,34%	
Effectif des Migrants de retours	490 801	261 867	752 668	187,42%	
Importance des migrations %	13,15%	10,73%	11,93%		122,53%
Incidence des migrations (%)	7,23%	7,63%	7,43%		94,87%
Intensité des migrations (%)	55,02%	71,06%	62,29%		77,42%

S'agissant de l'incidence de la migration, elle mesure la part des migrants non de retour, c'est-à-dire les migrants durée de vie, dans la population sédentaire. Elle est de 7,43% contre 7,00% en 2001, signifiant une légère augmentation en 2012. Très important, cet indicateur montre que les migrants sont attachés à leurs lieux d'origine et que la migration constitue une stratégie de survie pour lutter contre les difficultés socioéconomiques. Il est donc impératif de créer des dispositifs favorables en termes d'orientation et de sensibilisation des migrants vers des investissements et mécanismes novateurs plus productifs.

Quant à l'intensité de la migration, elle est le rapport entre les migrants durée de vie et l'effectif des migrants. Elle a connu une baisse de 2001 à 2012 en passant de 64,42% à 62,29%. Globalement, on observe une augmentation du poids des migrants de retour entre 2001 et 2012. Ceci explique la baisse de l'intensité migratoire qui corrobore l'arrivée massive de nos compatriotes. Cet afflux massif pourrait être attribué aux différentes crises sociopolitiques du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Libye.

3.1.2 TYPOLOGIE DES MIGRANTS

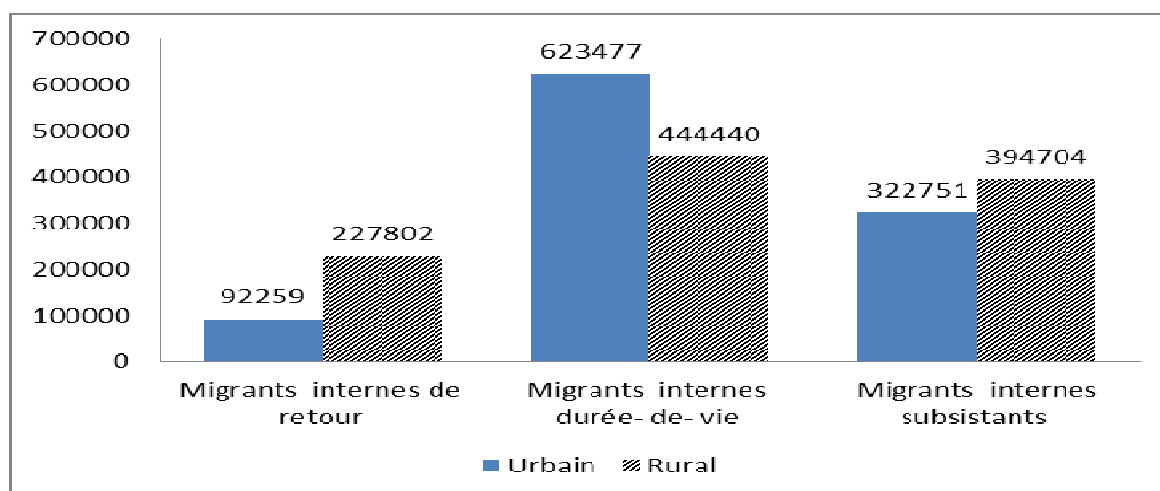
La typologie des migrants fait référence au statut migratoire composé: des migrants internes, des non migrants, des migrants de retour et internationaux. La migration interne concerne les flux à l'intérieur d'un pays tandis que la migration internationale est constituée des flux externes. Toutefois, au niveau de la migration interne, on peut trouver des expatriés qui ont fait des mouvements migratoires à l'intérieur du pays et seront considérés comme des migrants internes conformément à la définition. On peut également trouver des nigériens nés à l'étranger, qui ont leurs résidences antérieures à l'étranger et qui sont considérés comme des internationaux étrangers (c'est-à-dire non de retour) conformément à la définition. On retient qu'ici la migration interne subsistante prend en compte la migration de retour tandis que la migration interne durée de vie contient une partie de la migration interne subsistante.

Tableau 3 : Typologie des migrants

Statut migratoire	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
NON MIGRANTS	921460	950991	1872451	6285783	6577531	12863314	7207243	7528522	14735765
Migrants internes									
Migrants internes de retour	45662	46597	92259	131564	96238	227802	177226	142835	320061
Migrants internes durée- de- vie	317728	305749	623477	191772	252668	444440	509500	558417	1067917
Migrants internes subsistants :	164364	158387	322751	207385	187319	394704	371749	345706	717455
Migrants internationaux									
Migrants internationaux de retour	55836	39697	95533	287964	100803	388767	343800	140500	484300
Migrants internationaux étrangers	32094	31177	63271	28528	32087	60615	60622	63264	123886

Pour ce qui est de la migration interne, on constate à la lecture du graphique ci-dessus, que les migrants de retour et subsistants sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain contrairement aux migrants durée de vie. Ceci témoigne le fait que le départ des migrants concerne plus le milieu rural et que leurs principales destinations sont les centres urbains. Dorés et déjà, on voit se dessiner l'ampleur du phénomène de l'exode rural qui n'est pas analysable avec les données du recensement. A partir du graphique ci-dessous, on remarque plus de femmes migrantes durée de vie que d'hommes selon le milieu de résidence.

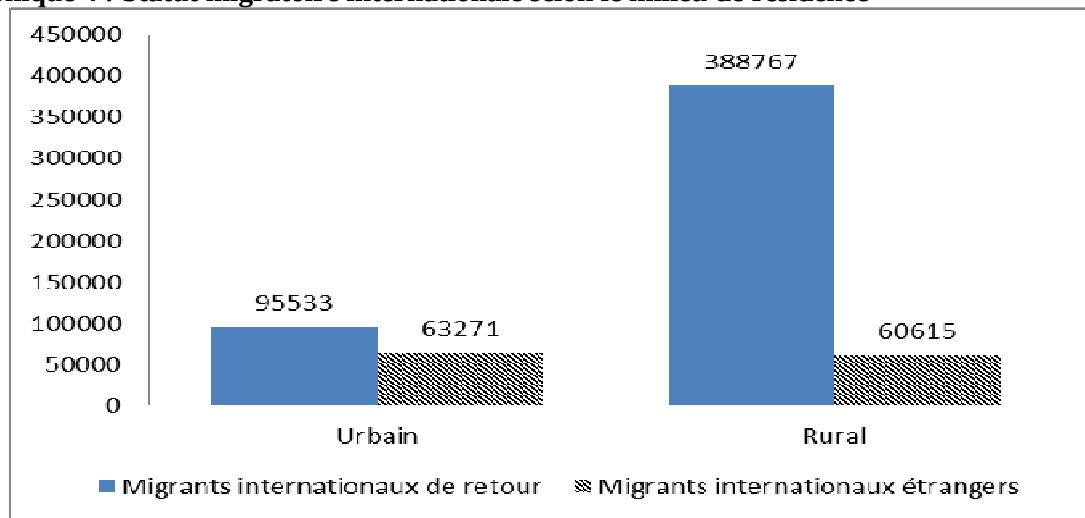
Graphique 3 : Statut migratoire interne selon le milieu de résidence



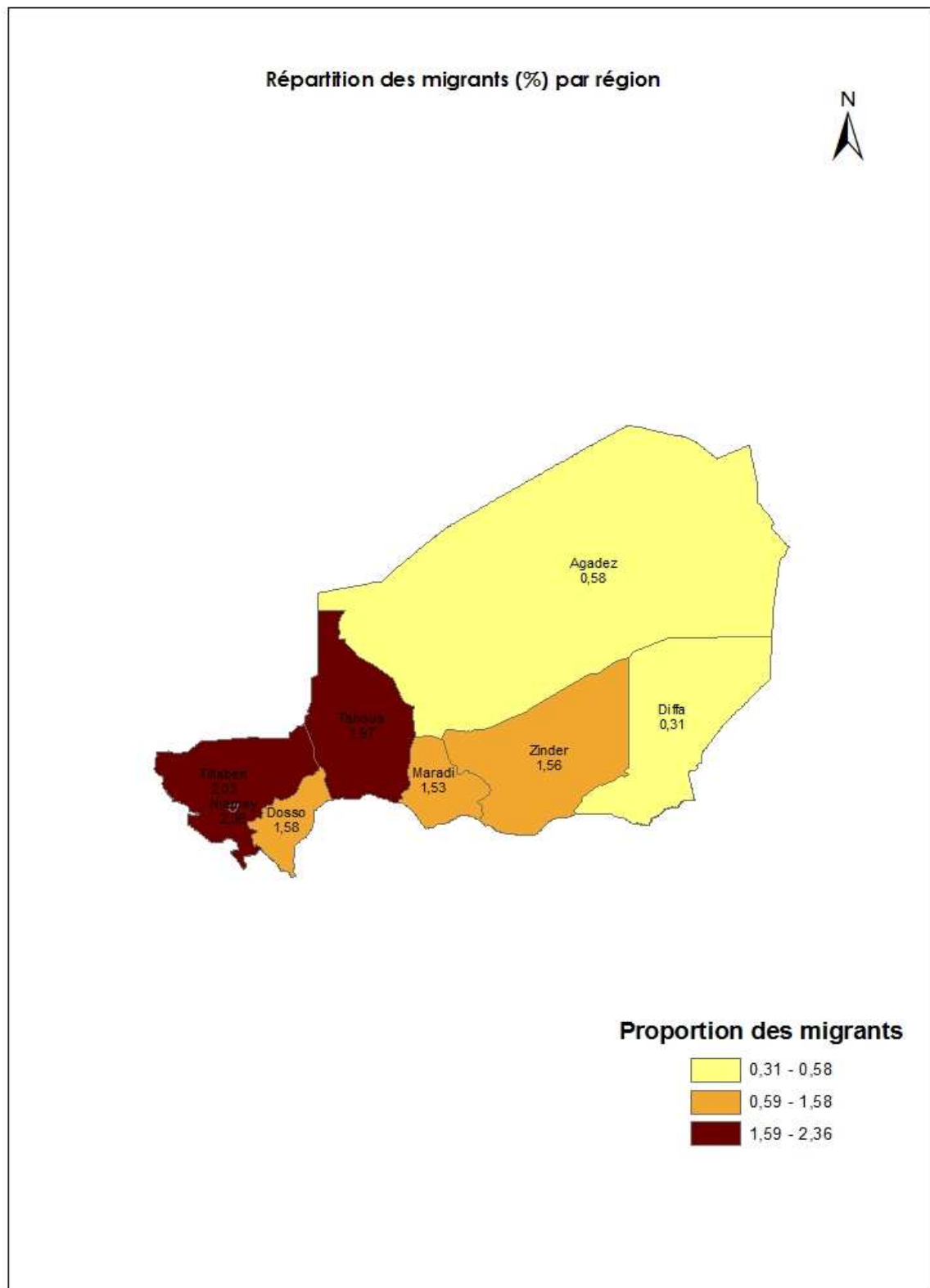
Concernant la migration internationale, on observe un grand nombre de migrants de retour aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain par rapport aux internationaux étrangers. Cependant, il y'a plus de femmes migrantes internationales étrangères que d'hommes.

En somme, on retient que les départs et les retours des migrants vers l'extérieur sont très importants au Niger, notamment en milieu rural. L'Etat doit ainsi accélérer la mise en place d'une politique migratoire adaptée afin de tirer profit des apports des migrants pour le bien être de la population.

Graphique 4 : Statut migratoire internationale selon le milieu de résidence



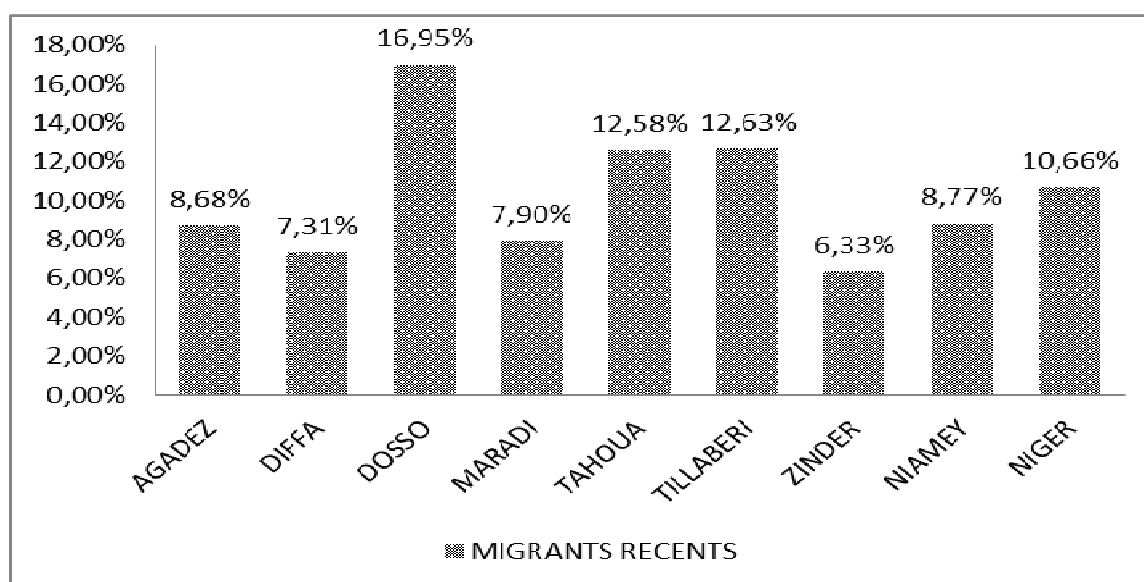
Graphique 5 : Répartition spatiale des migrants



3.1.3 MIGRATION RÉCENTE

La migration récente est mesurée à partir de la variable « durée dans la résidence actuelle ». Elle regroupe les migrations ayant eu lieu au cours des 12 derniers mois précédant la date du recensement (RICHARD Dackam, 2004). Le graphique suivant présente la part des migrants récents sur l'ensemble des migrants par région. La proportion des migrants récents est plus élevée à Dosso que les autres régions. Les régions de Tahoua et Tillabéri enregistrent aussi des parts importantes des migrants récents. Le poids de la migration récente dans ces régions pourrait être attribué aux migrants de retour notamment les internationaux.

Graphique 6 : Proportion des migrants récents par région



En conclusion, on retient que le phénomène de la migration se développe davantage au Niger puisque la proportion des migrants a augmenté de près de 2 points entre 2001 et 2012. On note également, une portion importante des femmes dans la migration et elles ont tendance à retourner moins que les hommes de leur migration. De plus, la migration récente est importante au Niger car 10,7% des migrants ont effectué leur migration au cours des 12 derniers mois précédant la date du recensement.

CHAPITRE-IV : MIGRATIONS INTERNES INTERREGIONALES

Il s'agit ici d'analyse des mouvements migratoires des personnes entre les différentes régions du pays. Ainsi, on distingue deux types de migration interne : la migration interne durée de vie et la migration interne de subsistance.

4.1 MIGRATION DURÉE DE VIE INTER-RÉGIONALE

Est migrant durée de vie interrégional, toute personne dont sa région de résidence antérieure est différente de sa région de résidence actuelle. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échanges migratoires durée de vie entre les différentes régions et des régions avec le reste du monde. Au total, 16 731 929 personnes constituent la population cible de cette analyse. Les chiffres situés sur la diagonale constituent les sommes des non migrants et migrants de retours.

Tableau 4 : Migration interrégionale durée de vie

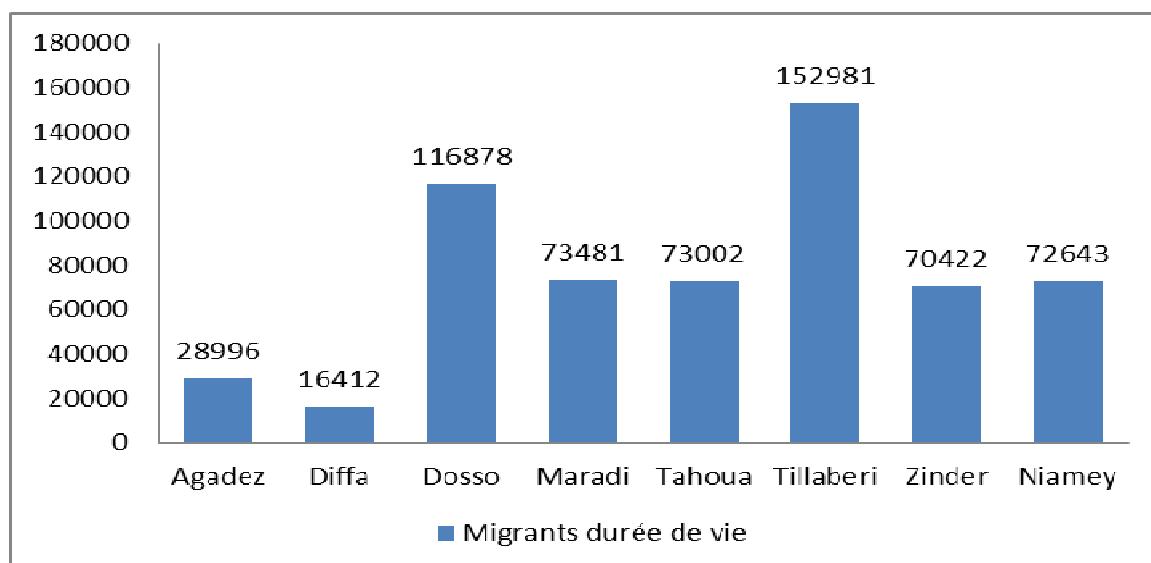
REGION	REGION DE NAISSANCE									
	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY	Etranger	Total
AGADEZ	343552	1516	4154	15892	9954	3229	16768	8239	3511	406815
DIFFA	928	520006	842	1904	1523	637	6242	1853	10544	544479
DOSSO	2353	3242	1941289	3464	6386	19120	3050	16337	19934	2015175
MARADI	4897	1752	5552	3280130	14994	3114	16095	8327	18311	3353172
TAHOUA	4106	1293	10314	11827	3200776	5462	4357	9706	20807	3268648
TILLABERI	1189	890	18849	2245	6977	2592557	1993	22166	29180	2676046
ZINDER	4392	2643	2353	16200	3459	2240	3400793	6015	13456	3451551
NIAMEY	11131	5076	74814	21949	29709	119179	21917	680228	52040	1016043
Total	372548	536418	2058167	3353611	3273778	2745538	3471215	752871	167783	16731929

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que l'ensemble des régions ont des échanges migratoires entre elles et ces échanges varient d'une entité à une autre. En effet, la population de Zinder migre principalement vers Agadez, Diffa et Maradi. Cela trouve sa justification du fait de la proximité géographique d'une part et des opportunités économiques qu'offrent ces régions d'autre part. Quant à Dosso, elle attire plus les ressortissants de Tillabéry. Ceux de Maradi vont principalement à Tahoua et à Zinder. Aussi, on observe une réciprocité, en termes d'échanges migratoires entre Niamey et Tillabéry.

Du graphique ci-dessous, il ressort que les plus importants flux migratoires se font avec Tillabéry et Dosso. Pourtant si elles ont des effectifs importants, ces deux régions ne sont pas les plus peuplées du Niger face à Maradi et Zinder. Le

poids démographique d'une région ne suffit donc pas à justifier la mobilité des personnes de la localité.

Graphique 7 : Répartition des migrants durée de vie par région de naissance

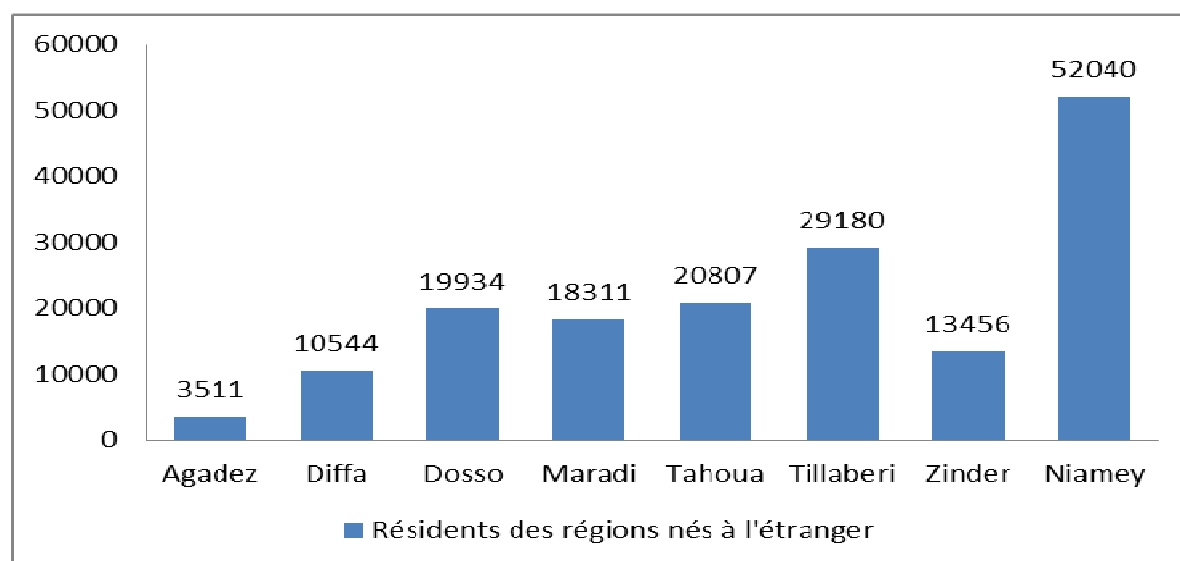


Cet enseignement se dégage également au niveau international où l'on constate, par exemple en Afrique, que des pays à effectif de population relativement faible (Cap vert, Burkina, Mali...) où les populations migrent plus que celles des pays à forte population (Egypte, Nigéria,...). D'autres facteurs répulsifs interviennent cumulativement dans ces régions qui sont entre autres la proximité avec la capitale nationale, la dimension culturelle et l'existence de faibles opportunités économiques relatives à l'environnement (World Bank, 2010).

Ainsi, l'analyse de la migration durée de vie des régions fait ressortir trois profils : les régions à faible départs de natifs constituées par Agadez et Diffa, les régions à départs moyens comme Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey et les régions à forts départs telles que Tillabéry et Dosso.

En s'intéressant aux migrants provenant de l'étranger, le graphique ci-après, indique qu'à Niamey et Tillabéry les effectifs sont plus importants. Cela pourrait s'expliquer par les crises sociopolitiques au Mali et en Côte ivoire qui ont occasionné des afflux massifs des étrangers particulièrement à Tillabéry, Niamey et Tahoua.

Graphique 8 : Répartition des personnes nées à l'étranger par région de résidence



4.2 MIGRATION DE SUBSISTANCE INTERRÉGIONALE

Est migrant subsistant interrégional, toute personne recensée résidente dans un ménage ordinaire et qui se trouvait lors du recensement dans une région différente de sa région de résidence antérieure.

Le tableau ci-dessous regroupe à la fois les non migrants, les migrants de retour et des migrants non-retour ; la diagonale étant essentiellement constituée par les non-migrants, c'est-à-dire les personnes n'ayant jamais effectué une migration.

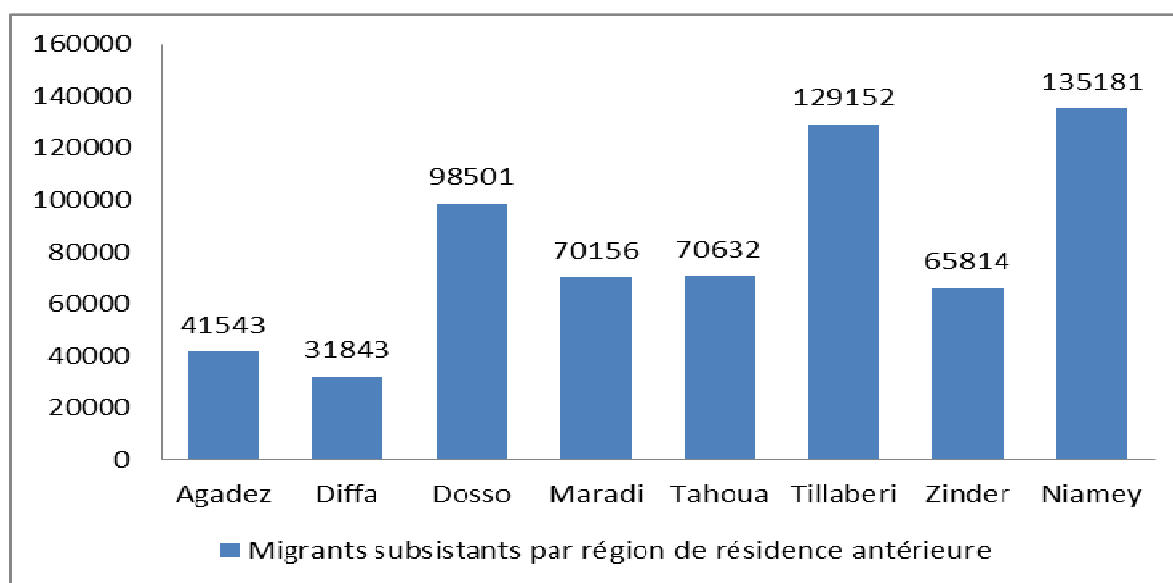
Tableau 4 : Migration interrégionale de subsistance

REGION	REGION DE RESIDENCE ANTERIEURE									
	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY	Etranger	Total
AGADEZ	336458	1891	3153	13422	9212	2089	15200	11357	14033	406815
DIFFA	915	514014	609	1679	1231	396	5740	2549	17346	544479
DOSSO	3499	14741	1824629	4111	8661	19574	2556	37268	100136	2015175
MARADI	8229	2182	4145	3233686	13574	2098	16949	10974	61335	3353172
TAHOUA	5891	2155	8533	11788	3080382	4196	3935	15961	135807	3268648
TILLABERI	1994	1667	17802	2346	7182	2475398	1802	48522	119333	2676046
ZINDER	6723	3714	1851	15719	3394	1694	3343171	8550	66735	3451551
NIAMEY	14292	5493	62408	21091	27378	99105	19632	673183	93461	1016043
Total	378001	545857	1923130	3303842	3151014	2604550	3408985	808364	608186	16731929

Une première remarque est que d'importants flux externes se dégagent dans les régions de Niamey, Tahoua, Tillabéry et Dosso. Plusieurs facteurs peuvent justifier ceux-ci dont les fondamentaux sont entre autres l'attractivité de la capitale Niamey, le retour des migrants internationaux ressortissants de Tahoua, Tillabéry et Dosso et en fin l'afflux massifs des réfugiés et des migrants de retour dans lesdites régions.

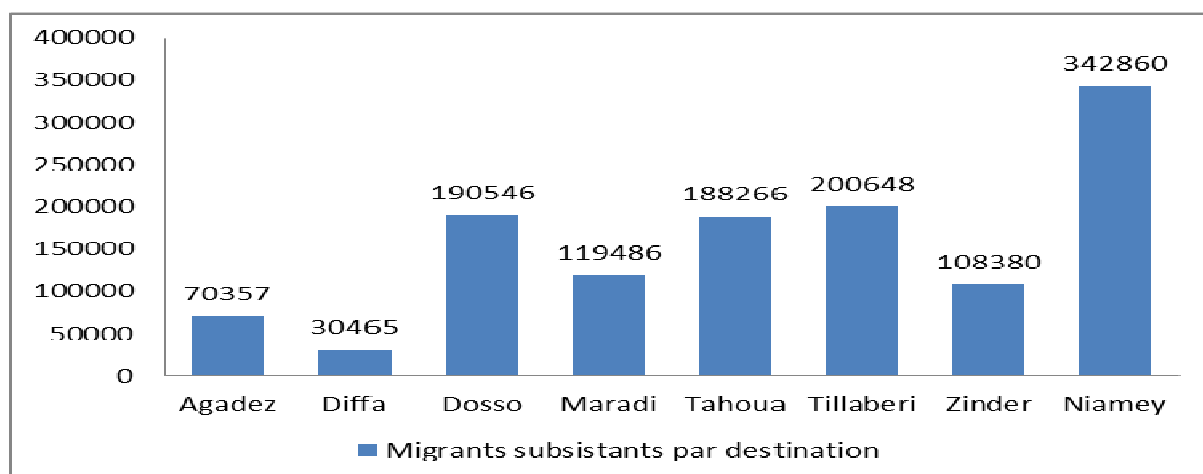
De l'analyse selon la résidence antérieure des migrants, on observe un important départ des migrants de Niamey, Tillabéry et Dosso. Les régions de départ représentent pour certains leurs lieux de naissance et pour d'autres des lieux de transit ou d'accueil. Après tout cela, il se dégage trois profils au niveau des régions. Les régions de faible départs qui sont Agadez et Diffa, les régions de départs moyen qui sont Maradi, Tahoua et Zinder et enfin ceux de forts départs Dosso, Tillabéry et Niamey. Aussi, faut-il souligner que l'importance des flux de départs de Tillabéry et Dosso en direction des autres régions particulièrement Niamey s'explique par la proximité et les opportunités économiques qu'offre cette ville.

Graphique 9: Répartition des migrants subsistants par région de résidence antérieure



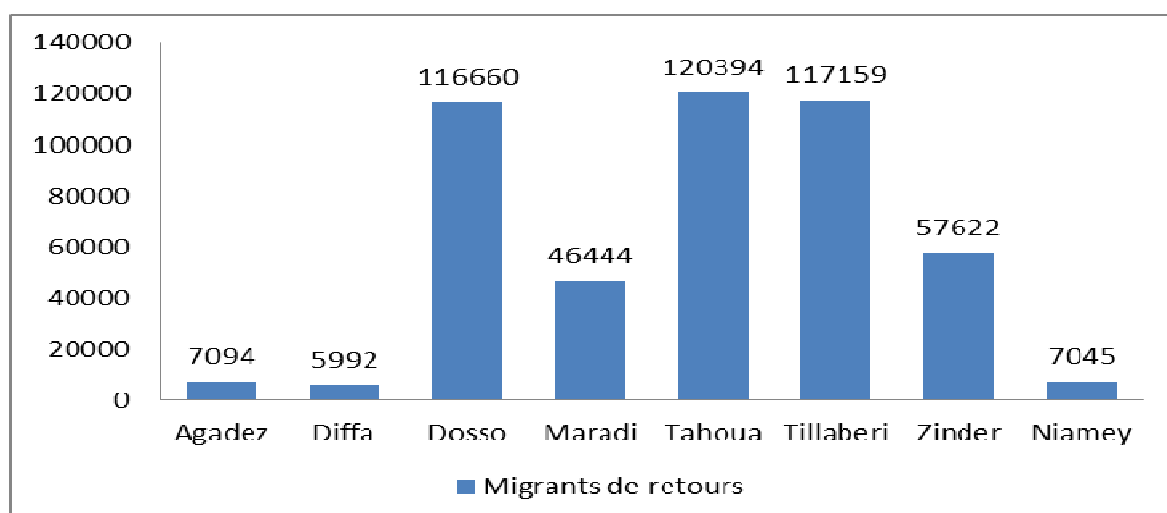
Pour prendre en compte les migrants internationaux de retour, il convient d'analyser la destination des migrants, c'est-à-dire leurs régions de résidence actuelle. Il est vrai que la destination du migrant peut être soit la région de naissance, auquel cas il est un migrant subsistant de retour, soit la région d'accueil, auquel cas il est un migrant subsistant non-retour. Mais, l'un dans l'autre, Niamey reste la plus attrayante, accueillant le plus souvent les migrants non de retour. Les régions de Dosso, Tahoua et Tillabéri sont aussi semblables en termes destination de migrants.

Graphique 10 : Répartition des migrants subsistants par région de résidence actuelle



La différence arithmétique des diagonales des deux tableaux précédents nous donne les migrants de retour. Ainsi, il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que la région de Tahoua est la plus concernée suivie de Dosso et Tillabéri en termes d'effectifs de migrants de retour. De ce fait, ces trois régions sont des zones de migration par excellence au Niger. Elles sont suivies des régions de Maradi et Zinder. Par ailleurs, on constate que les natifs d'Agadez, Diffa et Niamey ont une faible propension à migrer.

Graphique 11 : Répartition des migrants de retours par région



4.3 INDICES DE MIGRATIONS INTERNES INTERRÉGIONALES

La nature des données du recensement permet de calculer deux types d'indice : les indices de migration durée de vie et les indices de migration des douze derniers mois avant le dénombrement. Dans le cadre de ce chapitre, on s'intéresse au premier type d'indice. Les données sont assez précises sur la migration durée de vie qui permet de comparer les lieux de naissance et de résidence des individus afin de dégager les individus qui sont toujours en migration.

4.3.1. INDICE DE SORTIE DE LA RÉGION

C'est le rapport de la population sortie vers d'autres régions sur la population née dans la région. Plus spécifiquement, l'indice de sortie de la région ou la proportion de sortants montre également le degré de mobilité de la population, le pouvoir de rétention de cette région ainsi que l'attraction que la population des autres régions exerce sur la population de cette région.

$$\text{Indice de sortie de la région } i = \frac{\text{Population sortie de la région } i}{\text{Population née dans la région } i}$$

Il ressort de l'analyse que des échanges migratoires s'effectuent entre les régions du pays. Les régions d'Agadez, Dosso, Tillabéry et Niamey enregistrent les plus de départ des natifs avec respectivement 8%, 6%, 6% et 10% d'indices de sortie. On observe une baisse d'au moins un point au niveau des indices entre 2001 et 2012. Ce qui traduit une faible capacité de rétention de ces régions par rapport aux autres régions.

Tableau 5 : Indice de sortie par région

REGION DE NAISSANCE	Natifs	Sortants	Indice sortie	Indice rétention
AGADEZ	372548	28996	8	92
DIFFA	536418	16412	3	97
DOSSO	2058167	116878	6	94
MARADI	3353611	73481	2	98
TAHOUA	3273778	73002	2	98
TILLABERI	2745538	152981	6	94
ZINDER	3471215	70422	2	98
NIAMEY	752871	72643	10	90

4.3.2. INDICE D'ENTRÉE DE LA RÉGION :

C'est la proportion des natifs des autres régions résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de cette même région étudiée nés au Niger. Il exprime sa capacité d'attraction des natifs des autres régions du pays.

$$\text{Indice d'entrée dans la région } j = \frac{\text{Population entrée dans la région } j}{\text{Population née au Niger résidant dans } j}$$

Il se dégage du tableau ci-dessous que les régions d'Agadez et Niamey sont plus attrayantes que les autres. L'attraction de ces deux régions est due au fait que Niamey est la capitale tandis qu'Agadez est une zone de transit pour des migrants de diverses nationalités et en même temps une zone minière et touristique par excellence. Contrairement à Zinder qui se particularise avec un indice de 1% indiquant une faible attraction de cette région.

Tableau 6 : Indice d'entrée

REGION	Résidents	Entrants	Indice entrée
AGADEV	392782	58952	15
DIFFA	527133	16520	3
DOSSO	1915039	57402	3
MARADI	3291837	59309	2
TAHOUA	3132841	52049	2
TILLABERI	2556713	59228	2
ZINDER	3384816	40818	1
NIAMEY	922582	273489	30

4.3.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION

La migration brute interrégionale représente la somme de toutes les migrations interrégionales. Elle mesure la mobilité interrégionale de la population. Quant à la migration nette interrégionale, elle équivaut la différence des sorties aux entrées de la région. Enfin, l'indice d'efficacité mesure la part jouée par la migration nette interrégionale dans la migration brute.

Sur l'ensemble des régions du pays, seules Niamey, Agadez et Diffa ont des soldes migratoires positifs. Ce constat est le même en 2001 avec une nette augmentation du solde à Niamey et une légère diminution à Agadez et à Diffa entre 2001 et 2012. Le même constat s'observe en 2001 avec une nette augmentation du solde à Niamey et une légère diminution à Agadez et à Diffa en 2012.

En termes d'indice d'efficacité, Niamey est classée première et est suivie d'Agadez et Diffa contrairement à Tillabéry qui est positionnée dernière, suivie de Zinder et Dosso.

Tableau 7 : Solde migratoire

REGION	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
AGADEZ	58952	28996	87948	29956	34,06
DIFFA	16520	16412	32932	108	0,33
DOSSO	57402	116878	174280	-59476	-34,13
MARADI	59309	73481	132790	-14172	-10,67
TAHOUA	52049	73002	125051	-20953	-16,76
TILLABERI	59228	152981	212209	-93753	-44,18
ZINDER	40818	70422	111240	-29604	-26,61
NIAMEY	273489	72643	346132	200846	58,03

En fin, de la migration interrégionale, on retient qu'il existe d'importants échanges migratoires entre les régions. Cependant, Dosso, Tahoua et Tillabéri se sont particularisées avec d'importants effectifs des migrants de retour en direction de ces régions. Tout de même, Niamey et Agadez restent les plus attractives avec des soldes migratoires positifs très importants.

CHAPITRE-V : MIGRATIONS INTERNES INTRA-REGIONALES

Ce chapitre traite de l'analyse de la migration à l'intérieur des régions. Autrement dit, le chapitre met en évidence les échanges migratoires entre les départements à l'intérieur d'une même région. Un migrant intra régional est donc tout individu dont le département de résidence et le département de naissance sont différents à l'intérieur d'une même région et celui ayant une résidence antérieure différente du département actuel de résidence. Eventuellement, l'analyse fait ressortir aussi les échanges avec le reste du pays et du monde.

5.1 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION D'AGADEZ

Essentiellement pastoral, située au Nord du pays, la population sédentaire de la région d'Agadez est estimée à 406 851 habitants en 2012. Elle est subdivisée en six(6) départements dont entre autres Arlit et Tchirozérine regorgeant d'importants sites miniers. La ville d'Agadez est une ville touristique et en même temps une zone de transit pour diverses nationalités en partance pour le Magrheb et/ou l'Occident. Dans cette région, l'analyse est focalisée sur les échanges migratoires s'effectuant entre les départements.

5.1.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE D'AGADEZ

Les migrants internes durée de vie sont des individus dont les lieux de résidence actuelle sont différents des lieux de naissance. Le tableau ci-dessous, donne le récapitulatif de la situation. Ainsi, il se dégage une forte mobilité des populations des départements d'Arlit et Tchirozérine. En dehors de ces deux entités, les échanges migratoires restent très faibles entre les autres entités. Les flux vers Tchirozérine sont principalement entretenus par le chef-lieu de la région et le site d'exploitation du charbon de la SONICHAR. En ce qui concerne le département d'Arlit, il regorge les plus importantes sociétés d'exploitation minière du pays à savoir la SOMAÏR et la COMINAK. L'exploitation des sites et la création des différentes sociétés attirent nombre de migrants à la recherche de l'emploi.

Tableau 8 : Migration durée de vie d'Agadez

Département de résidence	Département de naissance							
	ADERBISSINAT	ARLIT	BILMA	IFEROUANE	INGALL	TCHIROZERINE	Reste du pays	Reste du monde
ADERBISSINAT	22995	78	15	11	76	522	1406	112
ARLIT	152	56621	144	343	596	3870	25771	769
BILMA	12	63	13722	2	9	757	2510	276
IFEROUANE	14	228	2	14730	5	215	279	26
INGALL	164	268	30	18	31639	502	1415	74
TCHIROZERINE	703	2928	851	388	1480	189399	28371	1549

5.1.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE D'AGADEZ

Les migrants subsistants sont les personnes résidentes dont les départements de résidence antérieure sont différents des départements de résidence actuelle dans la région d'Agadez. La même tendance observée au niveau du tableau précédant se dégage aussi dans l'analyse de la migration de subsistance. Les départements d'Arlit et de Tchirozérine restent les principaux pôles d'attraction des migrants qui viennent principalement du reste du pays. L'attraction de ces zones doit ressortir dans l'analyse de la migration nette.

Tableau 9 : Migration de subsistance

Département de résidence	Département de résidence antérieure							
	ADERBISSINAT	ARLIT	BILMA	IFEROUANE	INGALL	TCHIROZERINE	Reste du pays	Reste du monde
ADERBISSINAT	22756	101	10	13	83	579	1309	388
ARLIT	145	56339	150	306	588	4280	24390	2230
BILMA	21	94	11790	0	9	1521	2542	1429
IFEROUANE	11	763	8	13197	6	748	235	537
INGALL	182	396	52	12	31086	690	1178	535
TCHIROZERINE	622	4018	1199	278	1348	183057	26670	8908

5.1.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION D'AGADEZ

On retient de l'analyse du tableau ci-dessous que la migration brute est très importante dans les départements de Tchirozérine, Arlit et Ingall avec respectivement 12216, 8670 et 3148 migrants. Cela indique une forte mobilité des populations de ces zones. Cependant, le solde migratoire est négatif pour tous les départements de la région à l'exception d'Arlit et Tchirozérine. Il est encore plus accentué à Ingall suivi d'Aderbissinat, Iférouane et Bilma. Ces entités sont moins attrayantes et y résident très peu des natifs d'autres

départements. Des investissements productifs et pérennes s'imposent prioritairement dans lesdits départements soit 67%⁵ des entités de la région.

Tableau 10 : Solde migratoire de la région d'Agadez

Département	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
ADERBISSINAT	702	1045	1747	-343	-19,63
ARLIT	5105	3565	8670	1540	17,76
BILMA	843	1042	1885	-199	-10,56
IFEROUANE	464	762	1226	-298	-24,31
INGALL	982	2166	3148	-1184	-37,61
TCHIROZERINE	6350	5866	12216	484	3,96

5.2 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE DIFFA

Situé au sud-est du Niger, la région de Diffa est essentiellement pastorale. Sa population sédentaire est estimée à 544 479 habitants en 2012. Cette région est subdivisée en six(6) départements dont N'Gourti où se trouvent le site d'exploitation pétrolière d'Agadem. L'analyse est axée sur les échanges migratoires entre ses différents départements.

5.2.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE DIFFA

En comparant les départements de naissance et de résidence actuelle, la plupart des migrants durée de vie résident au chef-lieu de la région. Bien vrai qu'Agadem (N'Gourti) soit un site pétrolier, il n'attire que très peu de migrants. Cependant, les migrants sortant de N'Guigmi se dirigent principalement vers Bosso. Ainsi, on remarque une forte présence des étrangers à Bosso et à N'Guigmi. Ces étrangers viennent probablement du Nigéria à la suite du terrorisme du groupe islamiste Boko Haram.

Tableau 11 : Migration durée de vie de la région de Diffa

Département de résidence	Département de naissance						Reste du pays	Reste du monde
	BOSSO	DIFFA	GOUDO UMARIA	MAINE-SOROA	N'GOURTI	N'GUIGMI		
BOSSO	59170	992	64	303	39	2819	941	5081
DIFFA	515	135722	665	2573	195	1137	7441	2766
GOUDOU MARIA	28	249	94923	678	175	96	1560	456
MAINE-SOROA	75	448	524	125047	51	106	1173	580
N'GOURTI	10	28	6	29	41139	206	592	146
N'GUIGMI	159	445	56	202	1671	49461	2222	1041

⁵ Ce pourcentage est égale au nombre de département ayant des soldes négatifs sur l'ensemble des départements

5.2.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE DIFFA

Les migrants subsistants sont les individus dont le département de résidence antérieure est différent du département de résidence actuelle dans la région de Diffa. La plupart des migrants subsistants de la région résident dans les départements de Diffa et Bosso, ce qui fait de ces deux départements les principaux carrefours d'échanges migratoires de la région.

Tableau 12 : Migration de subsistance de la région de Diffa

Département de résidence	Département de résidence antérieure						Reste du pays	Reste du monde
	BOSSO	DIFFA	GOUDOUMARIA	MAINE-SOROA	N'GOURTI	N'GUIGMI		
BOSSO	60020	922	46	222	37	2154	680	5391
DIFFA	633	134671	648	2296	245	1144	7021	4482
GOUDOUMARIA	32	323	94305	749	163	157	1420	1103
MAINE-SOROA	89	599	548	123030	93	160	1321	2228
N'GOURTI	15	71	5	43	39185	292	595	2028
N'GUIGMI	134	563	77	180	1500	48663	2082	2107

5.2.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE DIFFA

En termes de migration brute, le département de Diffa reste en première position suivi du département de N'Guigmi et Bosso. Cependant, seuls Diffa et Bosso sont des pôles d'attractions avec des soldes migratoires positifs. Les départements de N'Gourti et N'Guigmi sont les plus répulsifs avec des soldes négatifs élevés. En somme, les questions de développement se posent principalement dans les départements de N'Gourti, N'Guigmi, Mainé-Soroa et Goudoumaria soit 67% des entités de la région.

Tableau 13 : Solde migratoire de la région de Diffa

Département	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
BOSSO	4217	787	5004	3430	68,55
DIFFA	5085	2162	7247	2923	40,33
GOUDOUMARIA	1226	1315	2541	-89	-3,50
MAINE-SOROA	1204	3785	4989	-2581	-51,73
N'GOURTI	279	2131	2410	-1852	-76,85
N'GUIGMI	2533	4364	6897	-1831	-26,55

5.3 MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALE DE DOSSO

A caractère Agro-pastoral, la population sédentaire de la région de Dosso est estimée à 2 015 175 habitants en 2012. Située au sud-ouest du pays, elle est constituée de huit (8) départements et fait frontière avec le Nigéria et le Bénin avec lesquels s'effectuent des échanges commerciaux. Dans cette partie, Il

s'agit d'analyser les échanges migratoires entre les différents départements de la région.

5.3.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE

L'analyse du tableau ci-après montre que les départements de Falmey et Dioundiou attirent moins les populations des autres départements de la région. Les migrants se dirigent principalement vers Dosso et Gaya. Ce sont les zones où le commerce est plus ou moins développé notamment Gaya qui fait frontière avec le Bénin. Toutefois, on remarque d'importants échanges entre Boboye et Falmey et entre Loga et Dosso. Par ailleurs, Dosso effectue des échanges avec l'ensemble des départements de la région et le reste du pays et du monde.

Tableau 14 : Migration durée de vie de la région de Dosso

Département de résidence	Département de naissance								Reste du pays	Reste du monde
	BOBOYE	DIOUND IOU	DOGON DOUTC HI	DOSSO	FALME Y	GAYA	LOGA	TIBIRI (DOUTC HI)		
BOBOYE	234619	133	503	1829	474	341	834	301	9112	3047
DIOUNDIOU	112	103068	324	1014	23	640	70	975	1320	899
DOGONDOUTCHI	134	121	355113	675	35	235	238	999	7900	2129
DOSSO	4048	624	3682	449857	384	1901	3467	1874	15451	4153
FALMEY	1317	56	741	854	92975	343	118	174	3043	1323
GAYA	1070	1276	1560	3780	248	232787	1039	804	11546	3925
LOGA	304	35	611	1986	30	159	167336	158	2989	1105
TIBIRI (DOUTCHI)	91	286	1320	761	103	375	127	259818	2591	1633

5.3.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE DOSSO

Les migrants subsistants sont les individus dont le département de résidence antérieure est différent du département de résidence actuelle dans la région de Dosso. L'essentiel des migrants subsistants résident à Boboye, Dioundiou, Dogondoutchi et Loga proviennent essentiellement de Dosso et Gaya. Ils sont certainement des migrants de retour car Dosso et Gaya sont les plus attrayants de la région.

Tableau 15 : Migration de subsistance de la région de Dosso

Département de résidence	Département de résidence antérieure								Reste du pays	Reste du monde
	BOBOYE	DIOUN DIOU	DOGON DOUTCH I	DOSSO	FALME Y	GAYA	LOGA	TIBIRI (DOUTC HI)		
BOBOYE	215591	125	509	2243	516	621	688	251	14959	15861
DIOUN DIOU	152	98773	270	1057	32	922	86	856	2188	4162
DOGONDOUTCHI	228	98	333052	1333	54	537	281	919	19314	12010
DOSSO	3444	583	3038	427114	347	2285	3008	1465	20254	24293
FALMEY	1186	27	632	887	86321	337	87	159	4962	6442
GAYA	989	1295	1399	3873	166	218482	887	713	13268	17239
LOGA	490	37	662	2692	57	771	149584	209	9793	10564
TIBIRI (DOUTCHI)	165	276	1044	1301	130	654	186	248453	5672	9523

5.3.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION

On observe une migration brute plus importante dans les départements de Dosso et Gaya. Elle est aussi élevée à Boboye et Dogondoutchi mais avec des soldes migratoires et des indices d'efficacité négatifs très élevés. Ce sont d'ailleurs ces deux départements auxquels s'ajoutent Tibiri (Doutchi) et Loga qui ne sont pas attractifs. Il est donc nécessaire d'analyser les atouts et les contraintes de l'ensemble des départements pour un développement équilibré des entités. Une nécessité d'investissement s'impose, prioritairement dans 50% des entités de la région (les moyens attractifs).

Tableau 16 : Solde migration de la région de Dosso

Département	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
BOBOYE	4415	7076	11491	-2661	-23,16
DIOUN DIOU	3158	2531	5689	627	11,02
DOGONDOUTCHI	2437	8741	11178	-6304	-56,40
DOSSO	15980	10899	26879	5081	18,90
FALMEY	3603	1297	4900	2306	47,06
GAYA	9777	3994	13771	5783	41,99
LOGA	3283	5893	9176	-2610	-28,44
TIBIRI (DOUTCHI)	3063	5285	8348	-2222	-26,62

5.4 MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALE DE MARADI

Située à l'est du Niger avec une population sédentaire estimée à 3 353 172 habitants en 2012. Essentiellement agro pastoral, la région de Maradi est la capitale économique du pays. Elle est subdivisée en neuf(9) départements dont la ville de Maradi qui est une ville commerciale par excellence. Les échanges commerciaux se font principalement avec le Nigéria. Il s'agit ici d'analyser les échanges migratoires entre les différents départements que compte la région.

5.4.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE MARADI

En termes de migration durée de vie, les départements de Bermo et de Gazaoua échangent très faiblement avec le reste de la région. Les autres départements de la région entretiennent des échanges migratoires réguliers entre eux notamment avec la ville de Maradi. En dehors de Maradi, les principales destinations des migrants venant du reste du pays sont les départements de Dakoro, Guinda-Roundji et Tessaoua.

Tableau 17 : Migration durée de vie de la région de Maradi

Département de résidence	Département de naissance									Reste du pays	Reste du monde
	AGUIE	BERMO	DAKORO	GAZAOUA	GUIDAN-ROUMDJI	MADAROUNFA	MAYAH	TESSAOUA	VILLE DE MARADI		
AGUIE	233669	40	468	1133	1237	1048	2295	902	825	2114	1023
BERMO	131	28620	2170	13	100	59	476	13	179	1087	119
DAKORO	638	478	596781	111	3588	1042	5900	637	2028	8120	1747
GAZAOUA	989	3	78	154684	83	173	222	1305	301	907	1035
GUIDAN-ROUMDJI	1112	134	4877	243	501265	1940	864	390	4103	4087	1658
MADAROUNFA	1827	79	1906	124	1355	430889	565	241	1594	2765	2555
MAYAH	2730	78	4194	687	677	418	538160	3273	836	3634	1001
TESSAOUA	1509	102	460	1123	755	353	2559	492776	792	7095	1922
VILLE DE MARADI	1641	100	5389	360	6332	5131	4030	1924	207814	24922	3826

5.4.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE MARADI

Les migrants subsistants sont les individus dont le département de résidence antérieure est différent du département de résidence actuelle dans la région de Maradi. Tout comme précédemment, on note des faibles échanges migratoires des autres départements avec Bermo et Gazaoua. Cependant, les ressortissants de ces départements semblent tournés vers le reste du pays et du monde. Il faut aussi noter l'importance des échanges entre Dakoro et Mayahi ainsi que Dakoro et Guidan-Roundji.

Tableau 18 : Migration de subsistance de la région de Maradi

Département de résidence	Département de résidence antérieure									Reste du pays	Reste du monde
	AGUIE	BERMO	DAKORO	GAZAOUA	GUIDAN-ROUMDJI	MADAROUNFA	MAYAH	TESSAOUA	VILLE DE MARADI		
AGUIE	230145	83	578	1261	1209	987	2272	942	999	2414	4008
BERMO	180	27278	2456	22	122	81	489	40	248	1162	940
DAKORO	756	539	586379	133	3717	1485	5409	700	3139	8412	10762
GAZAOUA	918	17	89	154034	96	115	204	1113	232	935	2217
GUIDAN-ROUMDJI	1096	219	4385	444	496589	2356	800	500	4424	3921	6134
MADAROUNFA	1756	93	1888	132	1199	427362	526	313	1524	2740	6618
MAYAH	3008	109	4089	983	755	560	523930	3541	1850	6660	10458
TESSAOUA	1498	129	451	1086	1102	456	2481	483563	1206	8004	10031
VILLE DE MARADI	1502	145	4488	269	5120	4236	3366	1641	208049	23903	10150

5.4.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE MARADI

Globalement, la migration est plus importante à Maradi ville, Dakoro, Mayahi et Guidan-Roumdji. Cependant, seuls le département de Bermo et la ville de Maradi enregistrent des soldes migratoires positifs. La migration nette positive de Bermo est certainement due au retour des migrants internationaux. Il convient de créer des cadres d'investissement afin d'orienter les apports des migrants. Quant au reste des départements, ils enregistrent des soldes migratoires négatifs traduisant un fort départ des natifs. De ce fait, les questions d'investissement s'imposent, prioritairement dans 78% des entités de la région.

Tableau 19 : Solde migratoire de la région de Maradi

Département	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
AGUIE	7948	10577	18525	-2629	-14,19
BERMO	3141	1014	4155	2127	51,19
DAKORO	14422	19542	33964	-5120	-15,07
GAZAOUA	3154	3794	6948	-640	-9,21
GUIDAN-ROUMDJI	13663	14127	27790	-464	-1,67
MADAROUNFA	7691	10164	17855	-2473	-13,85
MAYAH	12893	16911	29804	-4018	-13,48
TESSAOUA	7653	8685	16338	-1032	-6,32
VILLE DE MARADI	24907	10658	35565	14249	40,06

5.5 MIGRATIONS INTERNES INTRA REGIONALES DE TAHOUA

La région de Tahoua est située au Nord-Ouest du pays, elle appartient dans sa grande partie à la zone agro-pastorale. La population sédentaire est estimée à 3 268 648 habitants. Tahoua est composée de treize (13) départements dont la ville de Tahoua. Ainsi, la région de Tahoua est reconnue par sa culture migratoire. La migration s'effectue aussi bien à l'interne qu'à l'extérieur du pays. Qu'en est-il des échanges interdépartementaux de la région ?.

5.5.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE TAHOUA

Bien qu'il existe des échanges migratoires entre les départements de la région, certains semblent être plus ou moins fermés en l'occurrence Tillia et Tassara et dans une moindre mesure le département de Tchintabaraden. Les principaux départements qui reçoivent des migrants sont Birni N'konni, Bouza, Illela, Keita, Madaoua et Tahoua. Les échanges migratoires sont plus importants entre Keita et Bouza et entre Bouza et Madaoua.

Tableau 20 : Migration durée de vie de la région de Tahoua

Département de résidence	Département de naissance													Reste du pays	Reste du monde
	ABALAK	BAGAR OUA	BIRNI N'KONNI	BOUZA	ILLELA	KEITA	MADA OUA	MALBA ZA	TAHOUA	TASSARA	TCHINTABARADEN	TILLIA	VILLE DE TAHOUA		
ABALAK	233516	80	186	2637	170	3409	675	23	1496	41	1709	4	1586	2913	607
BAGAROUA	71	64817	1367	18	1899	30	23	41	1940	6	63	24	115	1036	296
BIRNI N'KONNI	474	204	289269	414	1614	537	953	1228	1266	8	244	66	1044	11395	2457
BOUZA	1222	143	757	428434	380	2644	1724	283	166	46	33	5	163	2936	2464
ILLELA	96	251	616	585	325311	401	899	445	922	4	38	5	278	1722	2090
KEITA	337	168	400	567	762	324355	303	338	622	454	207	4	235	2560	2282
MADA OUA	488	664	708	2632	293	689	522370	447	328	10	48	6	206	5927	2374
MALBAZA	94	75	566	440	1039	151	448	221549	259	0	28	8	396	2234	1304
TAHOUA	268	1050	476	191	1135	798	1747	1167	415802	8	722	75	610	1264	1838
TASSARA	84	2	7	1	26	98	32	2	76	20585	366	90	41	325	43
TCHINTABARADEN	703	10	240	2739	105	283	75	44	1637	512	132003	197	497	1470	338
TILLIA	44	9	18	7	12	19	15	21	618	55	281	20126	385	731	609
VILLE DE TAHOUA	692	87	699	399	829	1057	490	1990	17696	76	938	77	107820	12552	1788

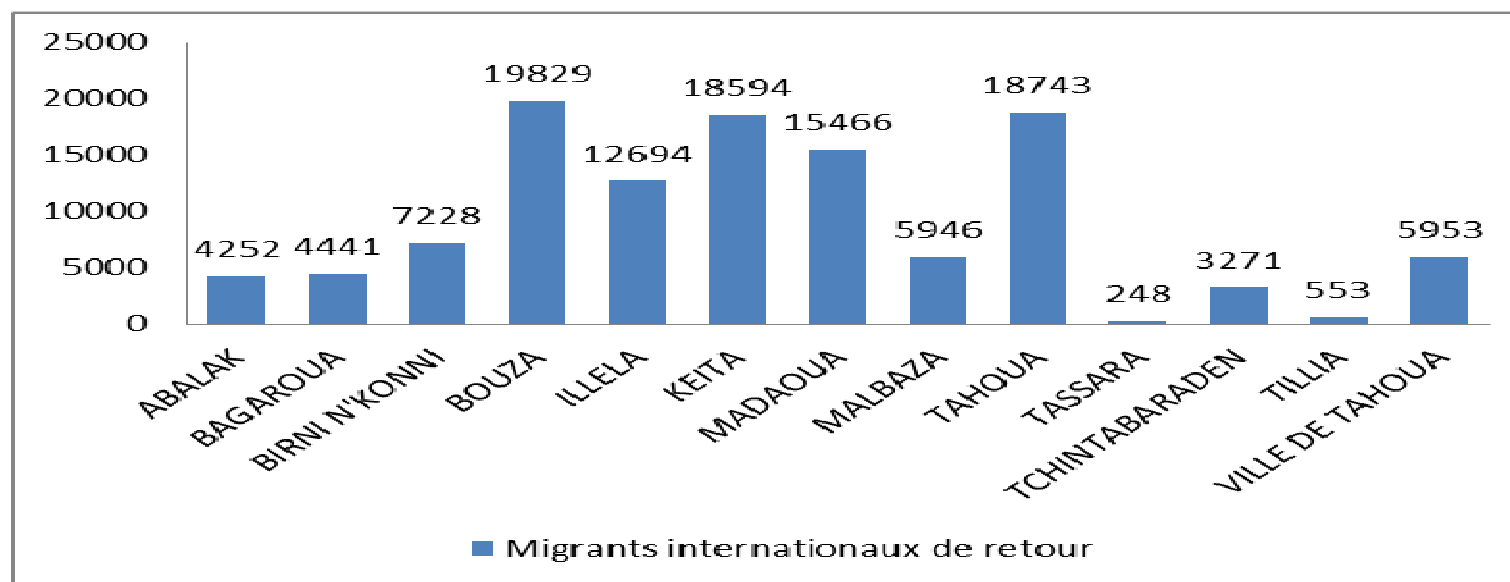
5.5.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE TAHOUA

Les migrants subsistants sont les individus dont le département de résidence antérieure est différent du département de résidence actuelle dans la région de Tahoua. Au-delà des échanges entre départements, on observe un grand nombre de migrants de retour notamment à Bouza, Illela, Keita, Madaoua et Tahoua. Cela confirme que Tahoua est une zone de culture migratoire par excellence.

Tableau 21 : Migration de subsistance de la région de Tahoua

Département de résidence	Département de résidence antérieure													Reste du pays	Reste du monde
	ABALAK	BAGAR OUA	BIRNI N'KONNI	BOUZA	ILLELA	KEITA	MADAO UA	MALBA ZA	TAHOUA	TASSARA	TCHINT ABARADEN	TILLIA	VILLE DE TAHO UA		
ABALAK	230424	82	175	2429	232	3254	606	37	1351	57	1628	28	1500	2709	4859
BAGAROUA	87	60424	1288	36	1822	31	25	39	1747	2	63	21	119	1361	4737
BIRNI N'KONNI	461	186	282842	386	1418	657	934	1205	1245	3	249	79	894	11102	9685
BOUZA	1617	137	902	405646	526	2215	2168	366	237	67	52	11	361	5010	22293
ILLELA	189	377	787	564	311721	516	814	529	968	6	91	24	301	2237	14784
KEITA	521	150	700	573	895	303651	369	366	878	381	194	9	325	3869	20876
MADAOUA	563	553	781	2531	351	708	505496	745	509	18	50	16	276	6986	17840
MALBAZA	151	96	598	351	995	201	597	215593	288	6	39	8	379	2130	7250
TAHOUA	301	995	546	218	1244	888	1796	1412	395939	7	764	126	838	1746	20581
TASSARA	169	4	11	1	22	93	30	3	90	20180	412	115	63	305	291
TCHINTABARADEN	952	18	236	2212	111	246	69	33	1478	495	129325	176	446	1577	3609
TILLIA	44	7	8	5	13	16	8	23	547	82	298	19711	377	667	1162
VILLE DE TAHOUA	695	83	981	367	801	988	448	2014	27472	68	939	173	91981	12760	7741

Tableau 22 : Migrants internationaux de retour de Tahoua



5.5.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA RÉGION DE TAHOUA

De l'analyse de la migration nette, il ressort que le solde est positif seulement dans six (6) départements à savoir : Abalak, Bagaroua, Birni N'konni, Tchintabaraden, Tillia et la ville de Tahoua. Les départements restants ont enregistré des soldes négatifs soit 54% des entités administratives de la région. Des actions prioritaires de développement doivent être envisagées en vue de créer un cadre favorable à l'investissement dans ces entités.

Tableau 23 : Solde migratoire de la région de Tahoua

Département de naissance	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
ABALAK	12016	4573	16589	7443	44,87
BAGAROUA	5597	2743	8340	2854	34,22
BIRNI N'KONNI	8052	6040	14092	2012	14,28
BOUZA	7566	10630	18196	-3064	-16,84
ILLELA	4540	8264	12804	-3724	-29,08
KEITA	4397	10116	14513	-5719	-39,41
MADAOUA	6519	7384	13903	-865	-6,22
MALBAZA	3504	6029	9533	-2525	-26,49
TAHOUA	8247	27026	35273	-18779	-53,24
TASSARA	825	1220	2045	-395	-19,32
TCHINTABARADEN	7042	4677	11719	2365	20,18
TILLIA	1484	561	2045	923	45,13
VILLE DE TAHOUA	25030	5556	30586	19474	63,67

5.6 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE TILLABERI

La région de Tillabéri est située au sud-ouest du pays. Elle est riveraine du fleuve Niger. Sa population sédentaire est estimée à 2 676 046 habitants en 2012. C'est une zone agro-pastorale qui compte treize (13) départements. Tout comme Tahoua, la région de Tillabéri est aussi une zone d'émigration. Les migrants se dirigent aussi bien vers les autres régions du pays que vers l'extérieur. En termes de potentialité, la région est traversée par le fleuve Niger et des aménagements hydro-agricoles pour l'exploitation agricole notamment du riz. On y retrouve aussi des sites aurifères qui attirent aussi bien les nationaux que les populations d'autres pays. Comme pour les autres régions, l'analyse porte sur les échanges migratoires entre les départements de la région.

5.6.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE TILLABERI

L'analyse de la migration durée de vie montre des échanges migratoires importants entre les différents départements de la région. Toutefois, les départements de Banibangou et Bankilaré reçoivent moins de ressortissants des autres départements. Ils sont donc moins attractifs. Cet caractère répulsif de ces départements s'expliquerait d'une part, par le manque d'infrastructures de développement et l'insécurité qui sévissait particulièrement à Banibangou et par l'acquisition récente du statut de département d'autre part..

Tableau 24 : Migration durée de vie de la région de Tillabéry

Département de résidence	Département de naissance													Reste du pays	Reste du monde
	ABALA	AYEROU	BALLEYARA	BANIBANGOU	BANKILARE	FILINGUE	GOTHEYE	KOLLO	OUALLAM	SAY	TERA	TILLABERI	TORODI		
ABALA	122618	191	253	239	14	2579	1216	929	1596	111	132	37	32	2976	878
AYEROU	556	47328	15	44	77	146	35	78	446	70	308	972	38	1106	3177
BALLEYARA	105	70	100535	97	40	1794	46	267	435	43	83	82	17	2647	512
BANIBANGOU	56	68	78	56904	35	93	37	99	500	34	56	37	15	482	1138
BANKILARE	5	48	10	13	83037	31	20	95	102	10	599	41	9	286	182
FILINGUE	1166	84	512	82	75	290032	24	534	2110	117	1387	140	28	4465	775
GOTHEYE	100	172	162	292	122	842	219162	775	2860	185	4797	2118	538	3799	3112
KOLLO	364	630	819	207	281	1410	2093	426032	6703	1687	1113	1541	536	12392	3850
OUALLAM	50	255	162	560	66	1146	79	731	314013	289	158	359	66	3109	1141
SAY	260	212	115	211	32	2829	207	2158	3440	155128	888	1158	514	4730	2234
TERA	65	184	112	84	1838	1644	570	383	2581	238	313278	2084	97	4998	3074
TILLABERI	64	1000	93	82	47	566	619	890	2447	283	3298	205063	176	6624	3693
TORODI	56	153	464	79	103	1242	486	1215	2522	716	2736	1799	160576	6695	2113

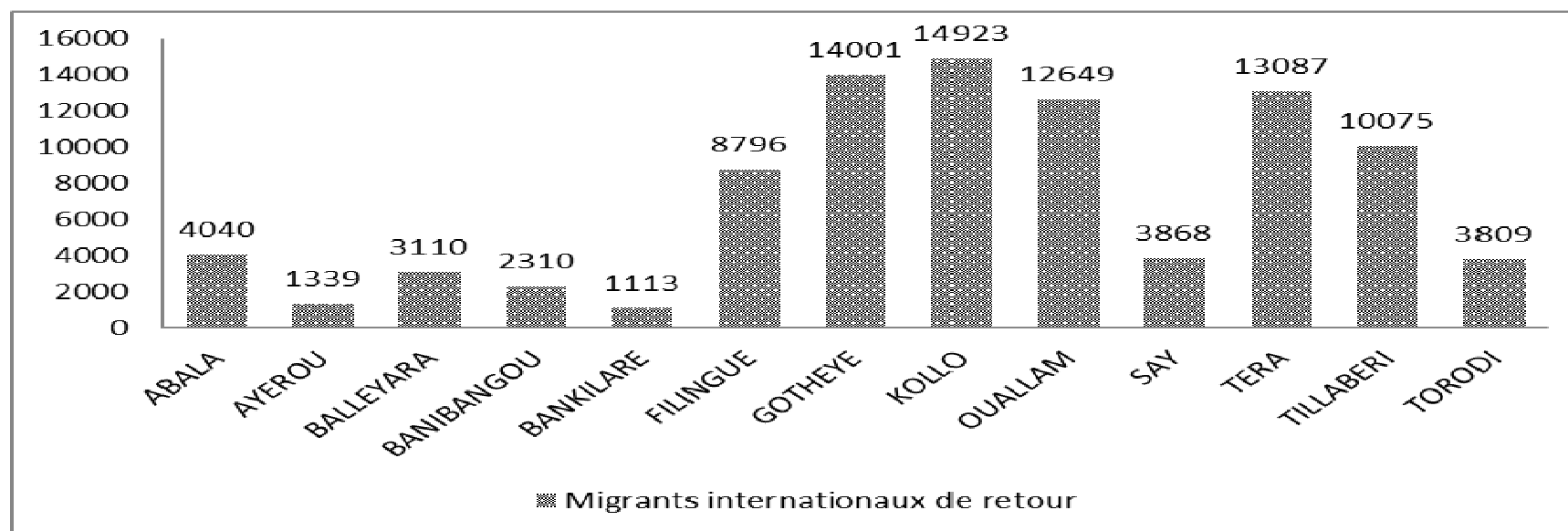
5.6.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE TILLABERI

Les migrants subsistants sont les individus ayant un département de résidence antérieure différent du département de résidence actuelle dans la région de Tillabéri. Le tableau ci-dessous montre que l'essentiel des migrants de subsistance, de retours et de non-retour, provient de Filingué, Tera, Ouallam et Tillabéri. Ceci montre l'ampleur des mouvements des personnes dans ces départements surtout lorsqu'on s'intéresse à la migration internationale. Ainsi, un grand nombre des migrants internationaux de retour résident à Gotheye, Kollo, Ouallam et Téra.

Tableau 25 : Migration de subsistance de la région de Tillabéri

Département de résidence	Département de résidence antérieure													Reste du pays	Reste du monde
	ABALA	AYEROU	BALLEYAR A	BANIBANGOU	BANKILARE	FILINGUE	GOTHEYE	KOLLO	OUALLAM	SAY	TERA	TILLABERI	TORODI		
ABALA	118344	252	362	297	61	2090	1000	934	1805	94	152	95	98	3416	4918
AYEROU	509	45691	23	56	107	170	31	95	429	129	268	1005	76	1333	4516
BALLEYARA	152	97	94716	104	94	2284	30	287	400	92	191	145	63	4593	3622
BANIBANGOU	82	44	126	51131	52	125	84	106	551	75	645	227	74	2896	3448
BANKILARE	17	42	14	53	81719	58	47	153	115	23	590	45	33	310	1295
FILINGUE	1416	165	698	133	183	272271	70	592	2176	250	1712	353	134	12001	9571
GOTHEYE	96	206	170	395	141	601	203217	988	2836	247	4345	2026	815	6031	17113
KOLLO	400	599	744	284	410	1537	2172	410211	6591	1793	1078	1513	704	13499	18773
OUALLAM	90	294	277	623	85	2580	187	1229	291500	593	1407	994	280	8539	13790
SAY	334	188	98	160	29	2610	181	2228	3335	151169	923	1207	602	5215	6102
TERA	91	300	92	120	1746	1583	760	443	2188	623	296671	2233	244	8210	16161
TILLABERI	61	1103	101	96	42	469	583	956	2403	439	3036	193110	374	8637	13768
TORODI	68	142	411	90	92	1058	488	1102	2270	800	2314	1034	159128	6635	5922

Tableau 26 : Migrants internationaux de retour de Tillabéri



5.6.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA REGION

De l'analyse de la migration nette, deux départements tournent au tour de l'équilibre. Il s'agit de Balleyara et Ayorou même si le solde du dernier est négatif. Les Cinq (5) autres départements ont des soldes positifs avec Torodi et Say qui enregistrent les plus élevés des indices d'efficacité de la région. Gothèye a un indice de 41%, ce qui montre son attraction du fait des sites d'exploitation d'or qui s'y trouvent notamment la société SAMIRA. Somme toute, 54% des entités de la région sont répulsives et nécessitent des actions prioritaires de développement.

Tableau 27 : Solde migratoire de la région de Tillabéry

Département de naissance	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
ABALA	7329	2847	10176	4482	44,04
AYEROU	2785	3067	5852	-282	-4,82
BALLEYARA	3079	2795	5874	284	4,83
BANIBANGOU	1108	1990	3098	-882	-28,47
BANKILARE	983	2730	3713	-1747	-47,05
FILINGUE	6259	14322	20581	-8063	-39,18
GOTHEYE	12963	5432	18395	7531	40,94
KOLLO	17384	8154	25538	9230	36,14
OUALLAM	3921	25742	29663	-21821	-73,56
SAY	12024	3783	15807	8241	52,14
TERA	9880	15555	25435	-5675	-22,31
TILLABERI	9565	10368	19933	-803	-4,03
TORODI	11571	2066	13637	9505	69,70

5.7 MIGRATIONS INTERNES DE LA REGION DE ZINDER

La région de Zinder est située à l'est du pays et compte onze (11) départements dont le département de Tanout où se trouve l'usine de raffinage du pétrole d'Agadem. La population sédentaire de la région s'élève à 3 451 551 habitants répartis entre les départements. Dans cette partie, l'analyse va s'appesantir sur les échanges migratoires entre les différents départements de la région.

5.7.1. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE DE LA REGION DE ZINDER

Il ressort de l'analyse que très peu de migrants entrent dans les départements de Belbedji et Tesker. Contrairement à Magaria et la ville de Zinder qui reçoivent plus de migrants, Mirriah et Tanout enregistrent plus de départ de leurs natifs.

On observe aussi des échanges entre des départements comme Magaria et Kantché, Mirriah et Magaria et entre Tanout et Magaria.

Tableau 28 : Migration durée de vie de la région de Zinder

Département de résidence	Département de naissance											Reste du pays	Reste du monde
	BELBEDJI	DAMAGARAM TAKAYA	DUNGASS	GOURE	KANTCHE	MAGARIA	MIRRIAH	TAKEITA	TANOUT	TESKER	VILLE DE ZINDER		
BELBEDJI	84590	47	46	44	43	68	51	40	685	21	145	4034	110
DAMAGARAM TAKAYA	100	232618	331	1765	773	257	1627	202	853	41	412	513	286
DUNGASS	117	321	336739	1212	506	4462	2980	366	693	111	309	597	1110
GOURE	485	411	677	310144	756	1885	2055	1401	1255	857	844	1750	715
KANTCHE	381	459	614	317	383502	2518	1818	724	730	403	968	2767	1381
MAGARIA	385	345	2058	1255	1640	549417	4189	3186	2850	337	1053	1982	2075
MIRRIAH	531	583	227	514	367	2388	492568	310	964	272	1244	1121	714
TAKEITA	349	221	104	83	1555	927	812	237470	762	22	695	1327	360
TANOUT	416	228	1337	290	798	1504	1516	626	385019	131	1214	3310	526
TESKER	10	6	0	132	8	13	16	77	8	14368	54	122	13
VILLE DE ZINDER	126	372	240	1795	1825	5793	13961	1119	4933	88	267308	19779	2402

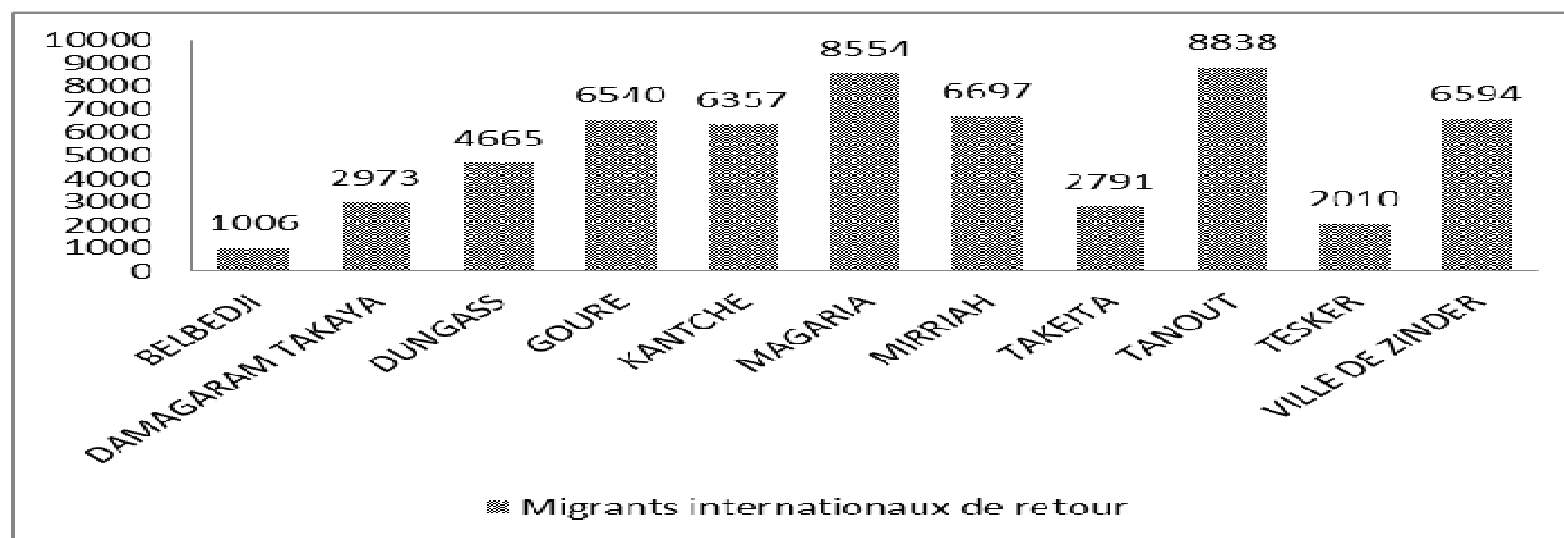
5.7.2. MIGRATIONS INTERNES DE SUBSISTANCE DE LA REGION DE ZINDER

Les migrants subsistants sont les individus dont le département de résidence antérieure est différent du département de résidence actuelle dans la région de Zinder. Pour l'essentiel, les migrants subsistants proviennent de Magaria, Mirriah et Tanout et se dirigent principalement vers la ville de Zinder qui offre plus d'opportunités commerciales. Concernant, les migrants internationaux de retour, Magaria et Tanout enregistrent les plus grands nombres. Ils sont suivis de Gouré, Kantché, Mirriah et la ville de Zinder.

Tableau 29 : Migration de subsistance de la région de Zinder

Département de résidence	Département de résidence antérieure											Reste du pays	Reste du monde
	BELBEDJI	DAMAGAR AM TAKAYA	DUNGASS	GOURE	KANTCHE	MAGARI A	MIRRIAH	TAKEITA	TANOUT	TESKER	VILLE DE ZINDER		
BELBEDJI	83655	48	86	72	49	74	62	27	608	49	239	3910	1116
DAMAGARAM TAKAYA	193	228789	1086	1600	1048	274	1674	217	799	62	437	563	3259
DUNGASS	338	492	331349	1101	609	4903	2752	427	747	177	330	739	5775
GOURE	843	464	664	302817	663	1808	2988	1500	1273	715	822	1875	7255
KANTCHE	474	664	655	554	374763	3178	1858	1190	882	373	1152	3441	7738
MAGARIA	572	359	3307	1129	1659	537883	4029	3247	4545	320	1182	2378	10629
MIRRIAH	671	572	342	962	469	2055	484709	550	1124	356	1555	1496	7411
TAKEITA	364	190	117	87	1543	1134	897	234253	1032	97	802	1355	3151
TANOUT	534	222	1490	308	863	2028	1466	858	374063	156	1812	4177	9364
TESKER	13	3	2	142	12	16	25	79	9	12559	49	103	2023
VILLE DE ZINDER	165	351	206	1586	1753	5412	12634	1075	4148	79	262267	21608	8996

Tableau 30: Migrants internationaux de retour



5.7.3. MIGRATION BRUTE ET NETTE DE LA REGION

En termes de migration nette, le département de Tesker reste le plus défavorisé. Son indice d'efficacité s'élève à -75% signifiant un important départ de ses natifs. Il est suivi par Mirriah et Belbédji. A l'opposé, la ville de Zinder est le pôle régionale d'attraction des migrants. D'autres départements comme Damagaram Takaya et Dungass enregistrent également des soldes positifs. Dans l'ensemble, 55% des entités de la région nécessite des actions prioritaires de développement afin de contenir et mettre en valeur les apports des migrants.

Tableau 31 : Solde migratoire

Département de naissance	Entrants	Sortants	Migration brute	Migration nette	Indice d'efficacité (%)
BELBEDJI	1190	2900	4090	-1710	-41,81
DAMAGARAM TAKAYA	6361	2993	9354	3368	36,01
DUNGASS	11077	5634	16711	5443	32,57
GOURE	10626	7407	18033	3219	17,85
KANTCHE	8932	8271	17203	661	3,84
MAGARIA	17298	19815	37113	-2517	-6,78
MIRRIAH	7400	29025	36425	-21625	-59,37
TAKEITA	5530	8051	13581	-2521	-18,56
TANOUT	8060	13733	21793	-5673	-26,03
TESKER	324	2283	2607	-1959	-75,14
VILLE DE ZINDER	30252	6938	37190	23314	62,69

Ce chapitre nous montre que les opportunités de développement sont très inégalement réparties entre les départements d'une même région. La plupart des départements se voient désertés de leurs natifs au profit des grands centres urbains notamment les chefs-lieux des régions. Ces natifs sont aussi tournés vers l'extérieur et pratiquent généralement la migration saisonnière puisqu'ils restent rattachés à leur lieux d'origine.

CHAPITRE-VI : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES MIGRANTS ET NON-MIGRANTS

Dans cette section, il s'agit de décrire les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants et non migrants. Il faut rappeler que les migrants ne constituent pas un échantillon aléatoire de la population du lieu d'origine et de destination. La raison en est que les individus réagissent différemment aux aspects positifs et négatifs de ces lieux. Les caractéristiques des migrants se situent généralement à un niveau intermédiaire entre celles de la population du lieu d'origine et celles de la population du lieu de destination (Piché, 2013).

En effet, selon Victor Piché, la propension de migrer à certain moment du cycle de vie est un facteur important du processus de sélection des migrants. Il justifie cela en ces termes *« Dans une certaine mesure, la migration fait partie des rites de passage. Ainsi, les personnes qui accèdent au marché du travail ou qui se marient ont tendance à quitter le foyer de leurs parents, et celles qui divorcent ou deviennent veuves ont également tendance à partir vivre ailleurs. Comme certains de ces événements surviennent plus ou moins à des âges déterminés, ils contribuent à façonner le profil de la courbe de distribution des migrants selon l'âge. Ils ont aussi une influence sur d'autres critères de sélection, comme la situation matrimoniale ou la dimension de la famille »*. On met donc en exergue d'éventuelles disparités selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence le statut matrimonial, le niveau d'instruction et l'activité économique des migrants.

6.1 STRUCTURE PAR ÂGE SELON LE SEXE

Rappelons que dans la structure par âge, les migrants internationaux ne sont pas pris en compte. Le tableau ci-dessous donne le poids de chaque groupe d'âge dans l'ensemble de la sous population considérée. On observe une décroissance progressive de la migration à partir du groupe d'âge 15 - 24 ans. L'âge médian des migrants avoisine 28,5 ans indiquant la jeunesse de la population migrante. Ainsi, les pyramides des âges ci-dessous donnent de manière détaillée les flux migratoires selon les sexes et les groupes d'âges.

Tableau 32 : Répartition de la population sédentaire par statut migratoire selon le sexe et le groupe d'âge.

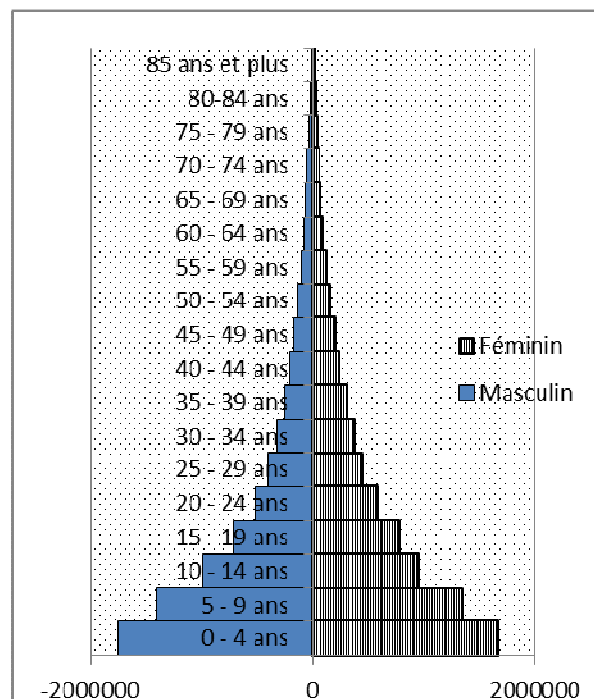
Groupe d'âge	NON MIGRANTS (%)			MIGRANTS DE RETOUR (%)			MIGRANTS DUREE DE VIE (%)		
	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.
0 - 4	24,32	22,17	23,22	9,55	11,65	10,49	9,39	9,26	9,32
5 - 9	19,46	17,91	18,66	9,45	11,96	10,57	8,82	8,94	8,88
10 - 14	13,61	12,82	13,21	7,08	9,28	8,06	8,98	9,60	9,31
15 - 19	9,83	10,33	10,08	9,60	10,64	10,07	10,09	10,61	10,36
20 - 24	7,07	7,73	7,41	9,30	9,97	9,60	10,06	10,72	10,41
25 - 29	5,58	6,02	5,81	9,00	8,71	8,87	7,90	9,31	8,63
30 - 34	4,42	5,08	4,76	8,58	7,64	8,16	7,89	8,55	8,24
35 - 39	3,49	4,07	3,78	7,80	6,80	7,36	7,33	7,65	7,50
40 - 44	2,79	3,17	2,98	6,74	5,18	6,04	6,85	5,90	6,35
45 - 49	2,34	2,72	2,53	6,17	5,02	5,66	6,10	5,43	5,75
50 - 54	1,89	2,10	2,00	4,68	3,65	4,22	4,89	3,99	4,42
55 - 59	1,45	1,64	1,55	3,75	2,85	3,35	3,75	3,17	3,44
60 - 64	1,12	1,25	1,18	2,81	2,06	2,47	2,70	2,15	2,41
65 - 69	0,90	1,03	0,96	2,14	1,70	1,94	2,00	1,73	1,86
70 - 74	0,71	0,79	0,75	1,50	1,18	1,36	1,48	1,22	1,34
75 - 79	0,53	0,59	0,56	1,02	0,89	0,97	0,97	0,89	0,93
80-84	0,34	0,39	0,37	0,61	0,52	0,57	0,54	0,55	0,54
85 et plus	0,15	0,21	0,18	0,23	0,30	0,26	0,26	0,32	0,29
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les pyramides des âges des populations migrantes et non-migrantes donnent des allures différentes. Les non-migrants ont une structure d'âge semblable à celle de la population totale, c'est-à-dire une base large et un sommet rétréci. Par contre, la structure des migrants, aussi bien de retour que non, est semblable à celle des pays développés, c'est-à-dire avec une base et un sommet rétrécis et un milieu plus ou moins large.

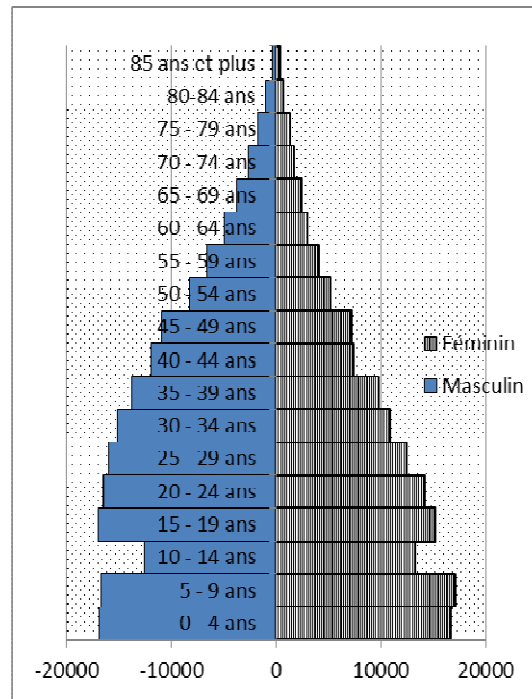
En plus de la forme générale, on remarque une forte présence de la tranche d'âge 15 à 24 ans dans le phénomène migratoire. Mieux, l'analyse par sexe met en exergue un rapport de masculinité en faveur des hommes dans la migration de retour. Ce constat n'est pas le cas dans la migration durée de vie. C'est plutôt les femmes qui prédominent dans cette forme de migration.

Des études plus poussées pourraient donner un éclairage sur les tendances à la féminisation de la migration durée de vie à travers la recherche des facteurs qui lui sont associés.

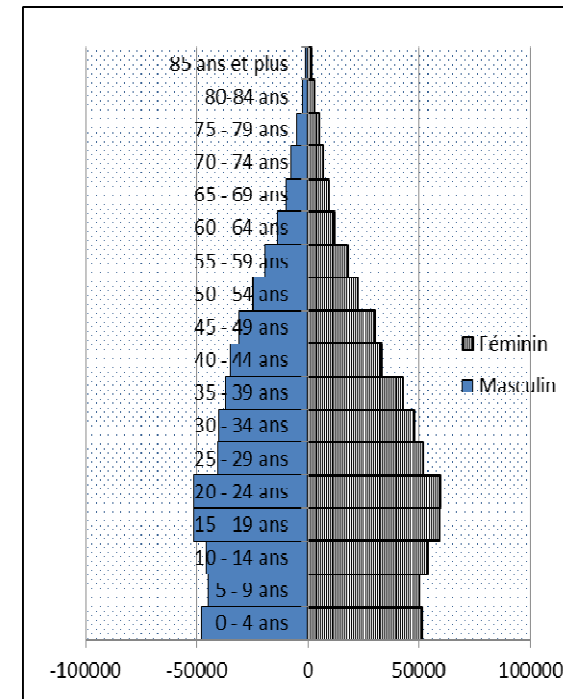
Graphique 12 : pyramide des âges



Non-migrants



Migrants de retour



Migrants durée de vie

6.2 ETAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial est le statut d'une personne par rapport au mariage. Ce statut peut être un facteur de discrimination des individus par rapport à la migration. C'est bien ce qui ressort dans le tableau ci-dessous. On observe une part importante des mariés quel que soit le statut migratoire considéré. Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que le pourcentage des femmes veuves et divorcées est plus élevé que celui des hommes. On constate également que ces femmes ont plus tendance à revenir de leur migration que les hommes du même statut matrimonial. Ceci est d'autant vrai qu'à l'exception des personnes âgées, lorsque la femme sort en union, elle retourne dans le foyer parental qui, le plus souvent, peut être son lieu de naissance. Cependant, cette tendance au retour est le plus souvent annihilée par le fort taux de remariage dans le contexte nigérien.

Graphique 13 : Répartition de la population sédentaire par statut migratoire selon le sexe et l'état matrimonial.

STATUT MATRIMONIAL	NON MIGRANTS (%)			MIGRANTS DE RETOUR (%)			MIGRANTS DUREE DE VIE (%)		
	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.
Célibataire (Jamais marié(e))	32,03	18,36	27,32	19,42	10,37	17,00	20,17	9,69	16,75
Marié(e)	66,14	73,10	68,54	78,72	75,76	77,93	77,92	77,83	77,89
Veuf(ve)	0,55	5,42	2,23	0,65	8,00	2,61	0,71	7,99	3,09
Divorcé(e)	1,06	2,87	1,68	1,11	5,68	2,33	1,08	4,28	2,12
Autres à préciser	0,22	0,25	0,23	0,10	0,18	0,12	0,12	0,21	0,15
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

6.3 SITUATION D'ACTIVITE

La situation d'activité est mesurée par rapport à l'occupation principale de la personne. Ainsi, en termes d'occupation, comparativement aux femmes, les hommes sont les plus occupés. On observe que les femmes sont plus au foyer. En effet, 54% des migrants de retour ont une occupation. Cela est d'autant plus vrai, car l'une des causes de la migration est le manque d'emplois. Plus du tiers des femmes migrantes font des activités ménagères et montrant du coup, l'importance du mariage dans le fait migration. Aussi, il faut notifier que beaucoup de migrants saisonniers ont l'agriculture comme occupation. On observe également une migration scolaire qui est aussi importante chez les femmes que les hommes.

Graphique 14 : Répartition de la population sédentaire âgée de 3 ans et plus par situation d'activité selon le statut migratoire et le sexe

SITUATION D'ACTIVITE	NON MIGRANTS (%)			MIGRANTS DE RETOUR (%)			MIGRANTS DUREE DE VIE (%)		
	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.	Mas.	Fém.	Tot.
Occupé	53,9	27,2	40,1	70,4	33,2	54,0	60,9	27,2	43,2
Au chômage	0,4	0,1	0,3	0,6	0,2	0,4	0,7	0,2	0,5
Femme au foyer	0,8	32,7	17,3	0,9	33,9	15,4	0,9	39,6	21,2
Elève/Étudiant	22,8	16,5	19,5	13,7	15,1	14,3	21,6	16,7	19,0
A la recherche du premier emploi	0,8	0,1	0,5	0,9	0,4	0,7	1,5	0,5	1,0
Retraité	0,1	0,1	0,1	0,9	0,2	0,6	0,9	0,2	0,5
Rentier	0,3	0,6	0,4	0,5	0,7	0,6	1,2	1,3	1,2
Autres inactifs	21,0	22,7	21,9	12,0	16,4	13,9	12,2	14,4	13,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données RGP/H-2012

En définitive, on retient que la population migrante est trop jeune. Les hommes sont plus nombreux dans la migration subsistante de retour et les femmes dans la migration durée vie. Les migrants sont occupés principalement dans l'agriculture et les femmes dans les activités ménagères en particulier. Il faut aussi faire la part de la migration scolaire qui est très importante.

CHAPITRE-VII : MIGRATION INTERNATIONALE

La migration internationale est le mouvement des personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie (OIM, Glossaire Migration). La littérature contemporaine relative aux migrations internationales traite essentiellement de mouvements qui ont en commun deux caractéristiques. Elles concernent d'abord les déplacements liés au travail, en ce sens que des individus migrent avec l'intention de vendre leur force de travail sur le lieu de destination.

En outre, ces déplacements ont tendance à se faire à partir de régions économiquement moins développées vers les zones centrales plus développées (Piché, 2013). Le Niger étant l'un des pays les plus pauvres, c'est plutôt les nigériens qui sont tournés vers l'extérieur. Néanmoins, le pays regorge plusieurs richesses naturelles telles que les matières premières qui attirent plus d'un étranger.

7.1 STRUCTURE PAR ÂGE SELON LE SEXE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX

La répartition par âge des migrants montre une structure très jeune. L'âge médian des migrants de retour est 30 ans soit 32,5 ans pour les hommes et 21,5 ans pour femmes. Pour les migrants internationaux étrangers, l'âge médian est de 23 ans. De plus, on observe des proportions élevées des migrants internationaux étrangers dans les groupes d'âge inférieurs à 20 ans.

Tableau 33 : Répartition de la population sédentaire par statut migratoire selon le sexe et le groupe d'âge

GROUPE D'ÂGE	MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR			MIGRANTS INTERNATIONAUX ENTRANGERS		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 - 4 ans	6,34	15,43	8,98	13,01	10,78	11,87
5 - 9 ans	4,91	11,94	6,95	10,11	9,42	9,75
10 - 14 ans	4,12	9,97	5,82	9,98	10,45	10,22
15 - 19 ans	7,28	9,97	8,06	13,26	12,01	12,62
20 - 24 ans	8,98	8,98	8,98	8,56	9,41	8,99
25 - 29 ans	12,39	9,01	11,41	7,74	11,83	9,83
30 - 34 ans	11,92	7,48	10,63	6,98	7,61	7,31
35 - 39 ans	10,01	6,46	8,98	6,37	6,28	6,33
40 - 44 ans	7,84	4,98	7,01	5,57	5,23	5,39
45 - 49 ans	6,96	4,36	6,20	4,49	4,26	4,37
50 - 54 ans	5,35	3,33	4,76	4,02	3,69	3,85
55 - 59 ans	4,45	2,50	3,89	2,78	2,60	2,69
60 - 64 ans	3,12	1,79	2,74	2,30	2,04	2,17
65 - 69 ans	2,50	1,40	2,18	1,68	1,54	1,61

70 - 74 ans	1,73	0,99	1,52	1,37	1,18	1,27
75 - 79 ans	1,14	0,69	1,01	0,88	0,86	0,87
80-84 ans	0,66	0,45	0,60	0,59	0,52	0,56
85 ans +	0,28	0,26	0,27	0,32	0,30	0,31
Total	100	100	100	100	100	100

7.2 REGION DE RESIDENCE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX

L'analyse de la répartition des migrants internationaux par région montre que pour la plupart des régions, une grande partie des migrants internationaux de retour (MIR) proviennent du Nigéria et des autres pays de l'Afrique. Pour le cas de la région d'Agadez, 42% des migrants de retour qui y résident proviennent de la Lybie.

Concernant les migrants internationaux étrangers (MIE), on enregistre des proportions importantes des maliens à Tillabéri et Niamey. Quant à Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder, elles comptent aussi plusieurs ressortissants de la république fédérale du Nigéria. Cet afflux des étrangers est en partie orchestré par les crises sociopolitiques de ces pays.

Tableau 34 : Répartition des migrants internationaux par région de résidence

	AGADEZ		DIFFA		DOSSO		MARADI		TAHOUA		TILLABERI		ZINDER		NIAMEY	
PAYS DE RESIDENCE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE	MIR	MIE
LIBYE	41,8	28,8	6,3	2,0	0,5	0,1	7,7	0,4	7,1	1,4	2,2	0,3	8,3	1,0	1,5	0,7
MALI	0,5	5,6	0,1	0,6	0,7	2,7	0,1	1,2	1,2	2,3	3,6	34,1	0,2	0,7	3,9	23,9
NIGÉRIA	11,6	20,2	29,5	71,6	37,1	40,5	42,4	61,7	33,6	38,2	20,3	8,2	29,5	55,5	6,5	8,2
TCHAD	0,5	4,7	3,4	16,6	0,1	0,1	0,4	0,3	1,1	1,5	0,1	0,1	0,3	0,8	0,2	1,1
TOGO	0,4	4,0	0,1	0,2	5,0	6,4	0,2	2,0	0,3	1,5	7,0	6,5	0,1	1,1	5,3	13,3
Autres Pays d'Afrique	2,5	7,4	5,3	1,1	26,6	31,9	2,5	3,2	32,8	36,4	27,9	18,8	1,6	2,8	14,3	15,3
FRANCE	1,9	1,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	1,4	0,9
Autres Pays d'Europe	1,7	0,5	4,0	0,1	0,2	0,1	0,4	0,0	0,3	0,3	0,4	0,1	0,5	0,3	1,0	0,7
Autres Pays d'Asie	0,5	1,2	0,6	0,4	0,1	0,1	5,5	4,5	0,5	0,7	0,8	0,3	4,4	7,1	1,4	1,2
Autres Pays	35,3	26,3	39,9	6,6	26,9	17,6	37,1	25,9	21,3	16,8	36,3	31,2	53,0	30,1	61,9	34,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

7.3 OCCUPATIONS PRINCIPALES DES MIGRANTS INTERNATIONAUX

L'analyse des activités des migrants internationaux au Niger montre que 84,22% des migrants font de l'agriculture au retour de leur migration. D'autres s'investissent dans le commerce et dans l'artisanat. Ce constat montre toute l'importance de capitaliser les compétences et les expériences des migrants de retour d'une part et de créer des cadres d'investissements pour un meilleur développement local d'autre part. Les internationaux étrangers sont aussi dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat. On compte parmi eux des cadres moyens et supérieurs ainsi que des autorités.

Tableau 35 : Répartition des migrants internationaux par activité économique

OCCUPATION	MIGRANTS INTERNATIONAUX AUX DE RETOUR (%)	MIGRANTS INTERNATIONAUX ETRANGERS (%)	TOTAL (%)
Agriculture	84,22	39,88	78,12
Autorité	0,67	2,06	0,86
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	0,25	0,79	0,33
Cadres supérieurs	0,58	1,60	0,72
Cadres moyens et techniciens	1,09	2,71	1,31
Employés et indépendants du commerce	9,15	30,92	12,15
Artisans et ouvriers	4,04	22,04	6,52
Total	100	100	100

En somme l'âge médian des migrants reste dans la fourchette de la jeunesse. Ils proviennent essentiellement des pays africains notamment le Nigéria, le Mali et la Lybie.

CONCLUSION GENERALE

Tout comme la fécondité et la mortalité, la migration est un phénomène démographique entrant dans la dynamique de la population. Elle fait partie de l'histoire humaine et est le premier moyen de contact et d'échanges culturels et économiques entre les peuples.

Au Niger, le phénomène migratoire est d'ampleur mais reste moins saisi et mal encadré ; puisqu'il n'existe pas encore de politique migratoire. D'importants échanges migratoires existent entre le Niger et le reste du monde d'une part et entre les régions et les départements à l'intérieur du pays d'autre part.

La migration interrégionale pose des questions de développement puisque certaines régions constituent des pôles au dépend des autres. Seules les régions d'Agadez et de Niamey ont des soldes migratoires positifs significatifs indiquant l'attraction qu'elles exercent sur le reste du pays depuis fort longtemps.

La nécessité d'investissement se pose avec acuité lorsqu'on observe les échanges à l'intérieur des régions. En effet, certains départements semblent être isolés à l'intérieur des régions. Les chefs-lieux des régions notamment les villes constituent aussi des pôles d'attraction entraînant des soldes migratoires négatifs dans la plupart des départements.

Une autre destination des migrants est bien l'extérieur. La migration internationale des nigériens est saisie à travers les migrants de retour. Ce phénomène est très important et doit attirer à plus d'un titre l'attention des autorités locales. Les migrants internationaux peuvent apporter des compétences que les collectivités peuvent mettre à profit. Des possibilités d'investissements doivent être envisagées afin cadrer les apports et les transferts des migrants internationaux.

BIBLIOGRAPHIE

ATTAMA DISSIRAMA Sabine (2005) : Rapport de l'analyse des résultats définitifs du RGP/H-2001 ; 106p.

Daniel Courgeau (1988) : Méthodes de mesure de la mobilité spatiale ; Migration internes, mobilité temporaire, nevettes 301p.

HAROUNA Mounkaila (2009) : Les Migrations au Niger : Etat des lieux, enjeux et perspective ;

NATIONS UNIES (1971) : Manuel VI Méthodes de mesure de la migration interne, New York 1971 ;

NATIONS UNIES (2009) : Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements (deuxième révision), New York, 2009 ;

OIM (2007) : Glossaire de la migration N° 9, droit international de la migration, 2007 ;

OIM, Bureau du Niger (2009) : Profil des Migration au Niger ;

RICHARD Dackam Ngatchou (2004) : Recensement Général de la Population et de l'Habitat en Afrique (RGPH), UNFPA-EAT1, Dakar ;

VICTOR Piché (2013) : Les théories de la migration.